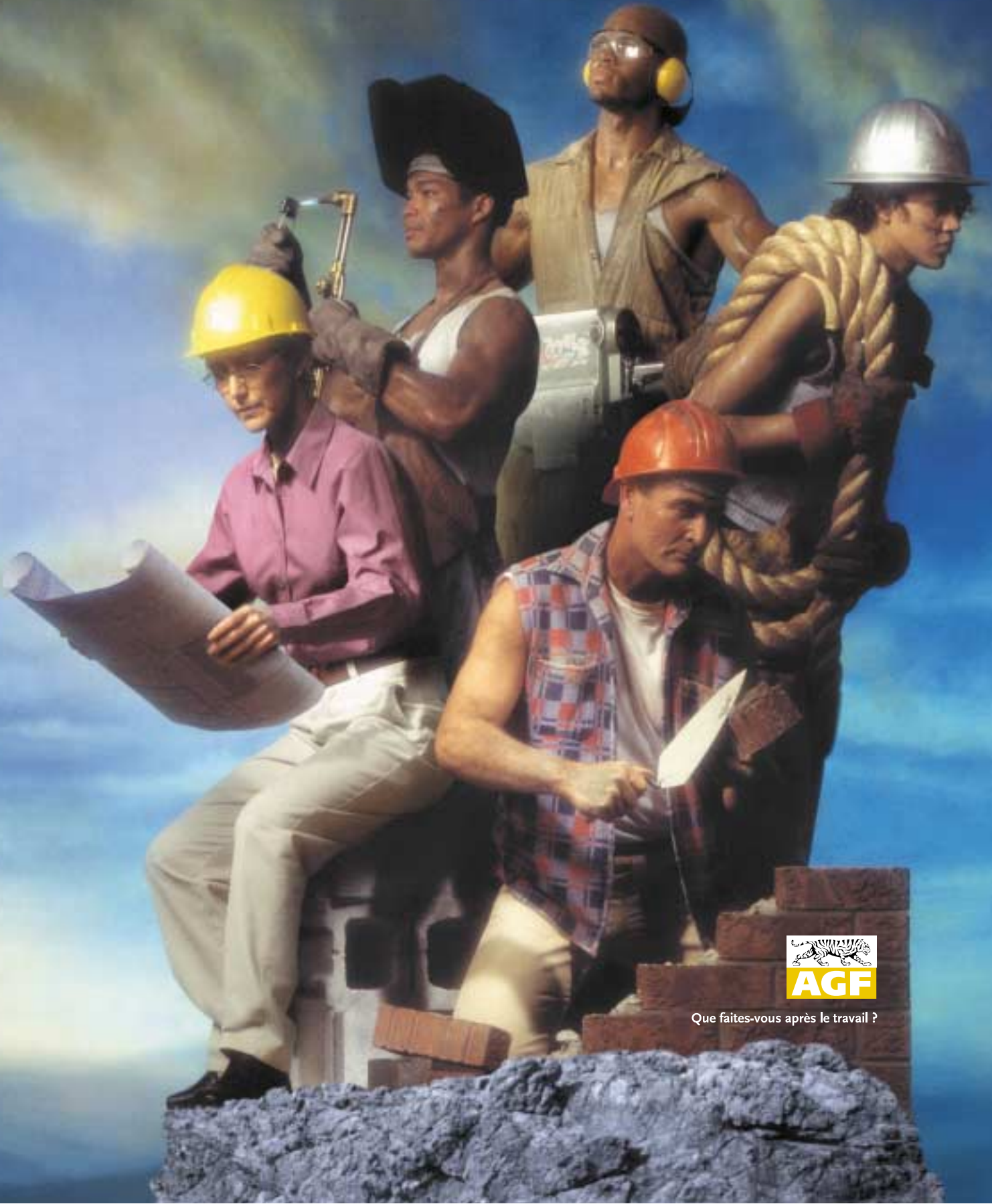


après...



Que faites-vous après le travail ?

après
est une quête

et non une
destination

le travail



après définit l'ampleur de notre mission d'aider nos conseillers et épargnants à réaliser leurs rêves d'après le travail

il représente la poursuite d'idées et d'innovations qui affermissent notre position de meneurs et trace l'avenir de nos compagnies

et pendant notre parcours, nous découvrons de nouveaux marchés et de nouveaux clients

pour nos clients, après le travail marque un nouveau départ dans l'histoire de leur vie

pour AGF, c'est le catalyseur du succès

Que faites-vous après le travail ?^{MD}

message du président du conseil

« En 2001, AGF a continué de renforcer ses bases solides pour s'imposer comme une des compagnies de fonds communs de placement et de gestion des capitaux les plus prospères du Canada. Malgré des marchés agités et des consommateurs méfiants, votre compagnie a fait appel aux connaissances et aux compétences de son personnel et à l'excellence de ses produits et services pour triompher une fois de plus. Au fur et à mesure que l'économie se stabilise et que la confiance se rétablit, nous exploiterons cet élan afin d'obtenir un succès encore plus éclatant et d'augmenter les bénéfices pour les actionnaires. »



C. Warren Goldring
Président du conseil

04	Faits saillants financiers
06	Message aux actionnaires
14	Activités de base
18	Clients
22	Connexions
26	Concurrence
30	Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation
70	Conseil d'administration
70	Répertoire général

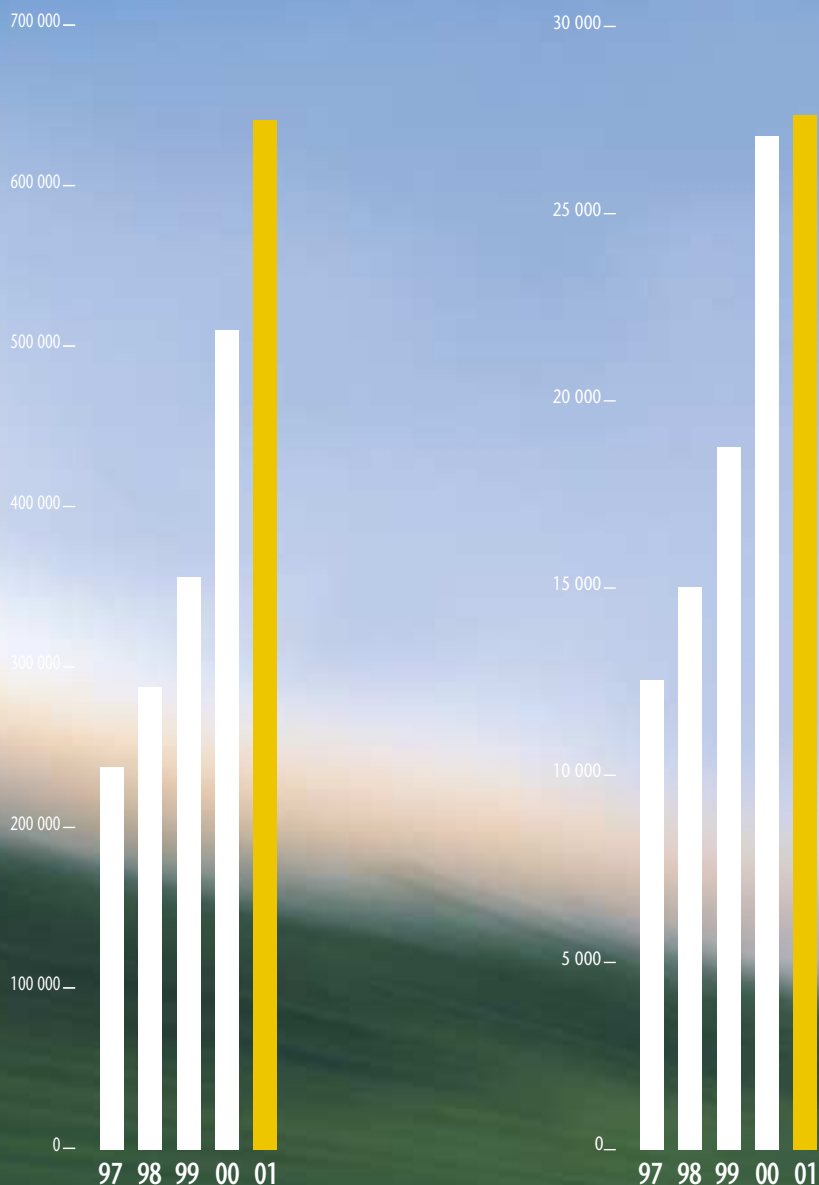
faits saillants financiers

27 482

actif géré
en millions de dollars

639 994

revenu total
en milliers de dollars



1,84

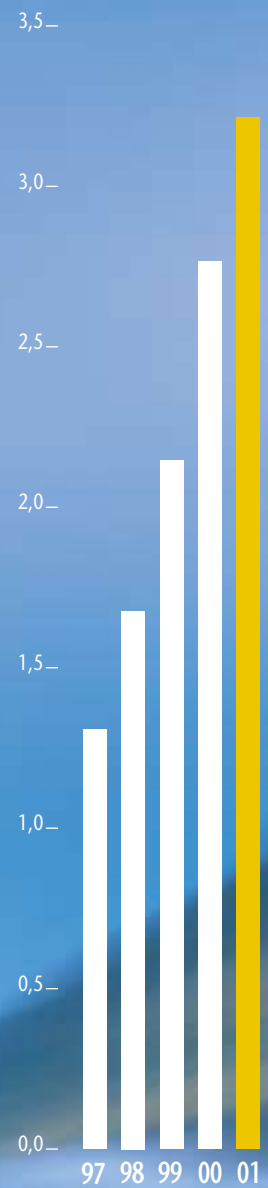
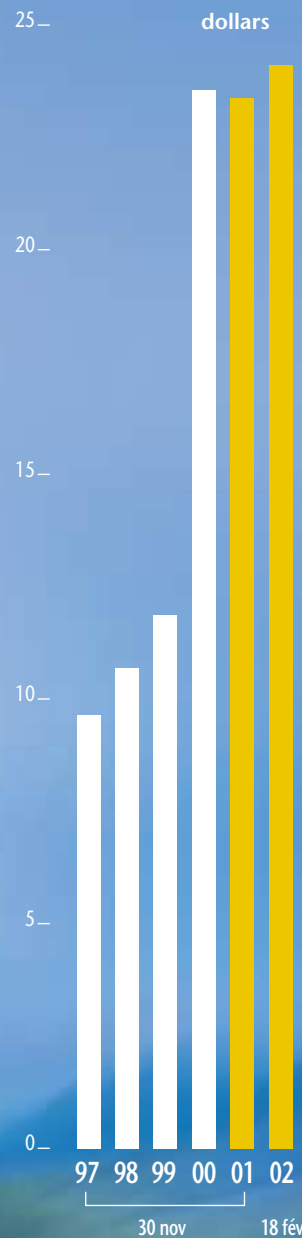
bénéfice net
par action
dollars

3,20

flux de trésorerie
liés à l'exploitation
par action
dollars

24,25

rendement des
actions
dollars



après tout



Blake C. Goldring, CFA
Président et chef de la direction



nous suivons une trajectoire et une stratégie bien définies

chers amis et actionnaires



AGF a fait preuve de vigueur et de détermination au cours d'une année caractérisée par des bouleversements sans précédent, des marchés nerveux et l'amenuisement de la confiance des investisseurs. Malgré cette volatilité, AGF a connu une sixième année consécutive de croissance et de progrès.

Une réussite à plusieurs dimensions. Bien que nous soyons fiers de nos réalisations, nous n'adoptons jamais une attitude insouciant à l'égard des défis de taille que nous devons surmonter chaque jour. Compte tenu du climat d'incertitude de la dernière année, je suis extrêmement reconnaissant des compétences, de la résilience et de l'endurance de tous ceux et celles qui contribuent à la réussite d'AGF.

En notre qualité de société résolument canadienne et de pionnière des industries des fonds communs de placement et de la gestion des capitaux, nous possédons l'expérience et la perspective nécessaires pour naviguer entre les écueils et maintenir fermement le cap sur nos objectifs à long terme. Bien que l'année 2001 ait mis ces traits de caractère à l'épreuve, elle a une fois de plus fait valoir la sagesse et la viabilité de notre ligne de conduite.

Cette année, nous avons donné priorité à la consolidation de nos résultats financiers impressionnants en intégrant sans anicroche les opérations de Stratégie Globale et de Magna Vista, en étendant la portée de nos initiatives mondiales et en favorisant l'expansion judicieuse de nos affaires au moyen de nouveaux placements dans la Compagnie de Fiducie AGF et AdminSource Inc.

Nous suivons une trajectoire et une stratégie bien définies. Aujourd'hui, AGF occupe sans équivoque une position plus avantageuse que toutes ses concurrentes. Grâce à des ventes record, à une gestion sans faille des placements, à un service à la clientèle de premier ordre, à de nouvelles initiatives d'envergure mondiale et à une marque accessible, nous avons consolidé notre position de chef de file au sein de l'industrie. Notre élan est irrésistible.

Comme toujours, c'est notre mission d'aider les épargnants et les conseillers à atteindre leurs objectifs et à concrétiser leurs rêves qui motive tous nos faits et gestes. Nous prolongeons le continuum de la gestion du patrimoine en élargissant le choix de produits et services offerts à nos clients, quelle que soit leur situation ou l'étape de leur vie.

Nous demeurons également fidèles à notre vision d'être une société mondiale avec un siège social canadien. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons regarder au-delà de nos frontières et éviter de dépendre uniquement du marché intérieur.

Cet objectif à la fois axé sur nos clients et sur l'expansion des affaires sera la force motrice de nos activités futures.

Les chiffres pour témoins. L'année écoulée s'est avérée éprouvante pour l'ensemble de l'industrie mondiale de la gestion des capitaux. Les événements du 11 septembre ont asséné le coup de grâce à des marchés déjà chancelants, expérience dont aucune entreprise n'est sortie indemne.

Malgré cette conjoncture volatile, AGF a obtenu des résultats exceptionnellement vigoureux au cours de l'exercice 2001. L'accent placé sur la maîtrise des coûts et le rendement des fonds a une fois de plus porté ses fruits. Au cours d'une période caractérisée par la méfiance des investisseurs, nous avons pu miser sur la robustesse de notre marque et sur l'engagement de notre équipe de conseillers financiers, qui connaissent les produits et services d'AGF et leur font confiance.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation, notre principal jalon de mesure, ont atteint 284,4 millions de dollars en 2001, contre 215,4 millions de dollars en 2000, soit une augmentation de 32,0 pour 100. Les revenus consolidés pour l'exercice se sont établis à 640,0 millions de dollars, une hausse de 25,8 pour 100 comparativement à 508,7 millions de dollars l'an dernier.

À 2,6 milliards de dollars, nos ventes nettes de fonds à long terme ont dominé celles de l'industrie et représentent un record pour la société. Qui plus est, elles ont dépassé les 2 milliards de dollars pour le quatrième exercice consécutif. En outre, à 11,9 pour 100, notre taux de rachat est non seulement demeuré parmi les plus faibles de l'industrie, mais il a aussi baissé de 20 pour 100 par rapport à l'exercice précédent.

En plus de cette prestation remarquable, l'adoption de nouvelles normes comptables relativement aux impôts sur le revenu et la baisse des taux d'imposition fédéraux et provinciaux ont nettement joué en faveur du bénéfice net de la société.

Notre bénéfice net consolidé s'est établi à 163,8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2001, contre 95,9 millions de dollars un an plus tôt.

Nos ventes robustes ont fait contrepoids à la dépréciation boursière de l'actif de fonds communs de placement, qui a néanmoins augmenté, passant de 27,0 milliards de dollars à 27,5 milliards de dollars pendant l'exercice. Quant aux éléments d'actif institutionnels d'AGF, ils se sont appréciés pour s'établir à 6,1 milliards de dollars, contre 6,3 milliards de dollars au 30 novembre 2000.

Nous avons épargné des sommes considérables en fusionnant les opérations d'AGF et de Stratégie Globale. En maîtrisant rigoureusement les coûts, nous avons réduit nos frais de ventes et d'administration et frais généraux. En pourcentage de l'actif géré moyen, nos dépenses ont diminué de trois points de base en 2001 par rapport à l'exercice 2000.

Nous avons mené à bien l'intégration de nos acquisitions. Les acquisitions de Global Strategy Holdings Ltd. et de Gestion Magna Vista Capital Inc. au cours de l'exercice 2000 ont représenté des décisions de taille pour accroître nos ventes, élargir notre gamme de produits et services et rehausser nos réseaux de distribution.

Ces deux acquisitions nous ont donné une nouvelle possibilité d'offrir aux épargnants et aux conseillers une plus grande souplesse d'investissement et un plus vaste éventail de produits et services pour mieux répondre à leurs besoins à toutes les étapes de leur vie.

La réussite de ces intégrations témoigne du professionnalisme des employés d'AGF, qui ont puisé dans leur ingénuité et leurs réserves d'énergie pour assurer une transition sans heurts.

Ce fut une année de primeurs sur la scène internationale. En 2001, nous avons pris des mesures décisives pour élargir notre plate-forme mondiale et faire valoir les excellentes aptitudes d'AGF en matière de gestion des capitaux au sein de nouveaux marchés.

En juin, l'une de nos filiales à part entière, AGF International Advisors Co. Ltd., a lancé une famille de fonds offshore initialement offerte au Japon par l'intermédiaire de la succursale établie à Tokyo en 2000. AGF International Advisors offre cinq de ces fonds, qui portent la marque Goldrings et représentent divers secteurs et styles de gestion.

nous avons pris des mesures décisives pour élargir notre plateforme mondiale et faire valoir les excellentes aptitudes d'AGF en matière de gestion des capitaux au sein de nouveaux marchés

Plus tard dans l'année, nous avons acquis une participation minoritaire dans Maruhachi Securities Co., société de courtage établie à Nagoya au Japon et affiliée à Nomura Securities, Ltd. Cette initiative étayera la distribution de nos fonds au Japon. Dans le cadre d'une autre primeur, AGF a aussi conclu une entente pour gérer les fonds d'un important client institutionnel de Singapour. Nous nous attendons à ce que cette entente ouvre la voie à d'autres transactions dans l'avenir.

Au Royaume-Uni, nous avons porté à 40,3 pour 100 notre participation à NCL (Securities) Limited, entreprise qui cible les investisseurs bien nantis. À la fin de l'exercice, l'actif géré de NCL s'élevait à 7,5 milliards de dollars canadiens.

Conjointement avec nos succursales de conseils en placements établies à Dublin et à Singapour et avec les bureaux inaugurés l'an dernier à Tokyo et à Beijing, nous avons avancé de pied ferme vers nos objectifs à l'étendue de la planète.

Nous avons revigoré nos filiales. Cette année, nous avons pris des mesures décisives pour favoriser l'expansion et la réorientation de deux de nos principales filiales, soit Compagnie de Fiducie AGF et AdminSource Inc.

Fiducie AGF a été chargée d'un nouveau mandat, qui cadre davantage avec les priorités et les objectifs d'AGF et vise la conception de produits et services adaptés aux besoins des conseillers et de leurs clients. La première réalisation de Fiducie AGF en vertu de ce nouveau mandat consiste dans le lancement du Programme de prêts-RER pour la saison des RER 2002. De plus, Fiducie AGF a étendu la distribution de son Programme prêt investissement à l'échelle du pays.

Quant à AdminSource, ses revenus ont augmenté pour la troisième année consécutive et elle a établi un record au chapitre de l'établissement de comptes et de l'actif sous sa direction.



nous mettrons à profit la tendance vers la mondialisation de l'industrie et chercherons à innover et à réaliser des économies d'échelle

Après la fin de l'exercice, nous avons annoncé l'acquisition de l'entreprise d'évaluation de fonds et de tenue de registres du Groupe Financier Banque TD, ce qui double l'actif géré d'AdminSource pour le porter à environ 20 milliards de dollars et fait passer le nombre de ses clients à plus de 70. Grâce à cette transaction, AdminSource devient le plus grand fournisseur de services administratifs pour des tiers de l'industrie canadienne des placements.

Cette transaction nous place au premier plan des activités de regroupement de cette industrie à une époque où les clients se tournent de plus en plus vers des tierces parties pour accomplir leurs tâches administratives. AdminSource est maintenant en mesure d'offrir aux clients des services à valeur ajoutée dans ce domaine.

Au cours de son deuxième exercice complet d'activités, Investmaster (anciennement AdminSource (UK) Ltd.), entreprise qui conçoit des logiciels sur mesure pour l'industrie britannique des placements et octroie des licences en vue de leur usage, a maintenu son essor fulgurant dans ce marché. La compagnie est en bonne posture pour poursuivre cette expansion à mesure qu'elle perce de nouveaux segments du marché britannique de la gestion du patrimoine.

De bonnes nouvelles pour les actionnaires. Au cours d'une année où la Bourse de Toronto a fléchi de 13,9 pour 100, les actions de catégorie B sans droit de vote ont enregistré un taux de rendement respectable de 0,8 pour 100. Au cours des cinq dernières années, elles ont obtenu un taux de rendement composé de 38 pour 100.

Pour rendre compte de nos bénéfices robustes et de nos flux de trésorerie abondants, nous avons annoncé en juin 2001 une augmentation de 20 pour 100 du dividende trimestriel, qui est passé à six cents l'action.

Au début de l'exercice financier 2001, nous avons consolidé nos bilans en émettant 5,5 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote, qui se sont envolées dans l'espace de 90 minutes. Nous avons affecté le produit net de 131,7 millions de dollars de cette émission d'actions au remboursement des créances liées au financement de l'acquisition de Stratégie Globale.

Prévisions. La stratégie soutenue et inébranlable d'AGF sous-tend notre succès fulgurant depuis les six dernières années. Nous avons l'intention de poursuivre dans cette voie. Nous resterons à l'affût de nouvelles occasions de prendre de l'expansion au pays et de consolider nos opérations à l'étranger. Nous mettrons à profit la tendance vers la mondialisation de l'industrie et chercherons à innover et à réaliser des économies d'échelle. Nous renchérirons sur notre élan et miserons sur notre potentiel pour favoriser la prééminence de notre position concurrentielle au Canada et sur la scène internationale.

Nous nous attendons à une reprise de l'économie en 2002, situation qui veillera au rétablissement de la confiance des investisseurs et entraînera une résurgence des ventes de fonds à long terme. Grâce au rendement de premier ordre et à la vaste diversité de ses produits, AGF est extrêmement bien placée pour tirer parti de cette reprise.

Merci. Beaucoup de gens contribuent au succès d'AGF. Je tiens à remercier nos employés, nos dirigeants et les membres des conseils d'administration des fonds de leur dévouement, de leur attachement à nos valeurs et de leur aide à bâtir une société de gestion innovatrice.

Je tiens aussi à rendre hommage aux conseillers financiers d'un bout à l'autre du Canada qui nous permettent de participer à la gestion des épargnes de leurs clients et à la réalisation de leurs rêves. Pour terminer, je désire aussi remercier nos actionnaires pour la confiance et le soutien qu'ils nous ont témoignés tout au long de cette année éprouvante.

Après tout, nous bâtissons ensemble des rêves merveilleux.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'B. Goldring'.

Blake C. Goldring, CFA

Président et chef de la direction



après la cloche

gestion active à votre service



Une excellente gestion de fonds est la carte de visite pour le succès au Canada et dans le monde entier.

Au cours d'une année caractérisée par l'agitation des marchés et la nervosité des investisseurs, l'équipe de gestion des fonds AGF a rehaussé sa réputation pour l'excellence de ses rendements soutenus et de sa diversification. Nous avons démontré que la gestion active prévaut et qu'elle est rentable grâce aux compétences et à la discipline de nos portefeuillistes.

Alors que les clients exigent des produits et services conférant davantage de souplesse, nous continuons d'aller au devant de leurs attentes et de répondre à leurs besoins. Nous avons raffermi le programme de comptes intégrés Harmony et Gestion privée des investissements, tout en rationalisant notre gamme de fonds communs de placement afin de maximiser les rendements et de réduire les coûts.

Malgré l'agitation sur les marchés en 2001, la gestion des fonds AGF a sans cesse prouvé que les gagnants pouvaient briller même dans les périodes les plus noires.

activités de base



Au moyen de nos vastes réseaux de distribution auprès des banques, des compagnies d'assurance, des maisons de courtage et des conseillers financiers indépendants, nous avons accru notre clientèle de base en gestion des investissements par l'entremise de nouveaux mandats institutionnels et du lancement de la famille de fonds offshore Goldrings. Également sur la scène mondiale, AGF a été retenue pour la gestion d'un compte institutionnel important à Singapour, ce qui nous permettra de saisir de nouvelles occasions.

Nous avons atteint une étape importante cette année avec certains de nos fonds. Morningstar a classé le Fonds mondial d'obligations rendement global AGF au premier rang au Canada cette année, avec un rendement exceptionnel de 19,6 pour 100. Martin Hubbes, portefeuilleiste du Fonds de titres canadiens AGF, a surclassé le TSE 300 pour la cinquième année consécutive. Le Fonds valeur internationale AGF a été le fonds le plus vendu au Canada en 2001 ; et il a dépassé l'indice MSCI de 12,2 pour 100.

Au Gala des fonds d'investissement du Canada, le Fonds valeur internationale AGF a reçu le prix du meilleur fonds d'actions internationales pour la deuxième année consécutive, et la Catégorie d'actions européennes AGF a obtenu le prix du meilleur fonds d'actions régional.

Au fur et à mesure que la précarité des marchés s'estompe et que les investisseurs reprennent confiance, AGF en sera considérablement récompensée.



A photograph of a cozy living room. In the foreground, a chair with a brown and white striped pattern is partially visible. The floor is covered with a blue and white striped rug. In the background, a fireplace with a black metal grate contains a bright fire. The walls are made of dark wood paneling. The overall atmosphere is warm and inviting.

après le bureau



**fiabilité, responsabilité, rapidité et efficacité
(sans oublier connaissance et perspicacité)**

Qu'est-ce qu'une bonne gestion des placements sans les ventes et le service pour étayer notre relation avec les clients ?



La force d'AGF ne réside pas dans nos produits seulement.

Elle provient de nos ventes et des relations de service que nous entretenons avec tous nos clients et qui confère une visibilité et une personnalité au caractère abstrait de tous les produits de placement.

Ces relations sont établies par la fiabilité, la responsabilité, la rapidité d'exécution, l'efficacité et, pendant qu'on y est, une dose de connaissance et de perspicacité pour faire bonne mesure.

Une équipe de ventes plus importante et des solutions d'affaires électroniques nous ont permis de parfaire notre service et de trouver de nouveaux clients et marchés.

En 2001, plus de 30 000 conseillers financiers dans tout le Canada ont opté pour AGF comme leur principale firme d'investissement pour les aider à répondre aux besoins de leurs propres clients. Nous cultivons ces relations pour nous aider, nous et nos conseillers, à conserver notre avantage concurrentiel.

clients



Une fois de plus, AGF a démontré son rôle de meneur dans l'industrie grâce à ses ventes nettes record de 2,6 milliards de dollars. C'est la quatrième année consécutive que nos ventes dépassent la marque des 2 milliards de dollars. Pendant une année d'incertitude économique et d'exode des épargnants vers les fonds du marché monétaire, AGF est allée à l'encontre de la tendance pour jouer un rôle de meneur dans l'industrie entière des fonds communs de placement en matière de ventes nettes de fonds à long terme. Nous avons par ailleurs réduit le taux de rachat des fonds communs de placement de 20 pour 100 par rapport à l'année précédente. Avec l'intégration de Stratégie Globale, nous avons renforcé notre équipe de ventes et nos canaux de distribution. Nous avons lancé le Programme AGF de la planification de la vie après le travail pour aider les conseillers à guider leurs clients dans le processus de la planification de la retraite.

L'amélioration de la productivité dans le service à la clientèle a donné des résultats remarquables en 2001, puisqu'elle nous a permis d'atteindre ou de dépasser les niveaux cible en matière de précision et production tout au long de l'année. Le site Web agf.com a été enrichi de nouvelles capacités d'affaires électroniques, permettant l'ajout au site d'un niveau additionnel d'information permettant de faire la promotion de la marque. Grâce à cette mesure, la proportion d'ordres financiers soumis à AGF par voie électronique a augmenté de 70 pour 100, réduisant les appels des clients de 20 pour 100. AGF continuera de récolter de nouveaux avantages avec la mise sur pied de nouvelles initiatives de gestion des relations avec les clients qui nous permettront d'être une organisation plus axée sur la clientèle.

courir après





le pouvoir de ravir et d'intriguer

La marque d'AGF évoque la **passion**. Elle a le pouvoir de ravir et d'intriguer.

Vous ne pouvez ni la voir ni la toucher. Vous ne pouvez l'enfermer dans un coffre-fort mais sa valeur unique rehausse l'avantage concurrentiel d'AGF.

L'expression de notre marque dans notre publicité, nos communications avec nos clients et nos parrainages rayonne dans un milieu reconnu surtout pour la grisaille de ses conventions plutôt que pour ses communications ingénieuses auprès des clients.

Pourquoi est-ce important ? Les conseillers et les épargnants considèrent AGF comme une société qui prend le monde des placements au sérieux mais qui sait qu'elle ne doit pas se prendre trop au sérieux. Nous savons comment introduire humour, sensibilité et compréhension dans la planification d'une des étapes les plus importantes de la vie.

L'établissement de notre marque est un processus permanent qui englobe toutes les voies de communications et qui mobilise tout notre personnel. Le but ultime de cette expérience est de savoir qu'AGF comprend vos besoins en matière d'investissement et vos rêves mieux que quiconque.

connexions



Pour la première fois, la campagne publicitaire 2001 d'AGF s'est classée au premier rang quant au rappel spontané de la marque parmi les conseillers financiers, selon une recherche indépendante menée par Ascot Marketing. Nos annonces et notre campagne de marketing ont remporté trois prix Marquee au Gala des fonds d'investissement du Canada. Le rapport annuel 2000 d'AGF a récolté trois prix internationaux au 2001 International ARC Awards dans les catégories conception de la couverture, rédaction et services financiers. Nous allons renforcer la notoriété de notre marque dans l'ensemble de notre entreprise avec le relancement de toutes les communications conçues pour joindre tous nos clients.

En 2001, le Festival international du film de Calgary a été ajouté à la liste de parrainages importants d'AGF au Canada, soit les festivals de films de Montréal, Toronto et Vancouver, pour nous donner une présence véritablement nationale. AGF a continué de soutenir des initiatives clés du Fonds mondial pour la nature et du Zoo de Toronto pour la conservation des tigres du Sumatra.

Moneyworld, l'émission de télévision novatrice, renforce notre marque tout en réalisant des bénéfices grâce à la publicité et à l'octroi de permis. Cette année, moneyworld a signé un accord de diffusion avec CNBC Asia – c'est la première fois que le réseau accorde une programmation externe. Moneyworld est maintenant diffusé dans 30 pays, de la Nouvelle-Zélande à l'Inde au Canada.





après demain

nous devons voir ce que les autres ne voient
pas et prévoir au lieu de suivre

On mesure un bon capitaine à sa capacité d'élaborer une **stratégie** solide et de tenir le cap même quand les autres échouent.

Dans un marché bondé, nous devons voir ce que les autres ne voient pas et prévoir au lieu de suivre. C'est de cette façon que nous réussissons.

Des produits innovateurs, un service axé sur les clients et de nouveaux marchés mondiaux ouvriront la voie à la croissance à venir. Nous sommes toujours à la recherche de croissance profitable et d'avantages concurrentiels.

Le continuum du patrimoine demeure notre stratégie d'ensemble pour les produits et services. Notre objectif ultime est de répondre aux besoins d'investissement des conseillers et des épargnants à toutes les étapes de leur vie.

À l'échelle mondiale, nous continuons de tracer notre voie avec des bureaux AGF à Dublin, Londres, Singapour, Tokyo et Beijing.

Chez nous, nous tirerons parti des transformations de l'industrie et nous utiliserons toutes les ressources pour demeurer une société mondiale avec un siège social canadien.

concurrrence



Avec l'acquisition de Magna Vista et de Stratégie Globale, AGF réitère son engagement envers le continuum du patrimoine. Gestion privée des investissements AGF possède la stabilité, l'ampleur et la portée nationale pour répondre aux besoins des conseillers et de leurs clients bien nantis. Les clients à la recherche de solutions d'investissement à honoraires pourront choisir le programme de comptes intégrés Harmony. Entourée de Gestion privée des investissements et Harmony qui complètent la famille de fonds communs de placement, AGF est en bonne position pour offrir des solutions d'investissement à tous ses clients, à toutes les étapes de leur vie.

À l'étranger, AGF International Advisors Co. Ltd., dont le siège social est à Dublin, a lancé des fonds offshore destinés initialement à la vente au Japon. La famille de fonds Goldrings comprend cinq fonds diversifiés parmi les différents secteurs et économies. En outre, notre participation minoritaire dans Maruhachi Securities, une firme de courtage située à Nagoya, renouvelle notre engagement envers le Japon. Notre présence dans ce pays a attiré l'attention de la Chambre de commerce du Canada à Tokyo qui a décerné le prix de la meilleure nouvelle compagnie du Japon à AGF lors du Canada-Japan Business Awards. Le prix souligne la réussite de compagnies et de particuliers dans les entreprises Canada-Japon. Pendant l'année, nous avons également porté à 40,3 pour 100 notre participation dans NCL (Securites) Limited, compagnie à valeur nette élevée située au Royaume-Uni.

Chez nous, nous avons restructuré deux de nos filiales, Compagnie de Fiducie AGF et AdminSource, pour alimenter la croissance et nous assurer une position stratégique pour l'avenir.



après coup





analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

33	<u>Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation</u>
43	<u>Respect des règlements et protection des valeurs</u>
47	<u>Rapport des vérificateurs</u>
48	<u>Bilans consolidés</u>
53	<u>Notes afférentes aux états financiers consolidés</u>
67	<u>Bilans – Compagnie de Fiducie AGF</u>
68	<u>Rétrospective décennale consolidée</u>
70	<u>Conseil d'administration</u>
70	Répertoire général

analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF ») est l'une des plus grandes sociétés de fonds communs de placement et de gestion du patrimoine indépendantes du Canada et elle exerce ses activités à l'échelle mondiale. Dans la présente analyse, AGF et ses filiales sont collectivement appelées la « société ».

Les principales activités de la société sont la gestion de nombreux fonds communs de placement qui sont présentement offerts par des conseillers financiers indépendants et des courtiers en valeurs mobilières sous les noms de marque AGF et Harmony. La société offre également des services de gestion privée des investissements, des produits en fiducie, le recueil de dépôts et des prêts aux particuliers ainsi que des services de conseils en placements et des services administratifs de tiers pour le compte de clients institutionnels.

Résultats d'exploitation consolidés

Le bénéfice net consolidé a augmenté de 70,7 % pour atteindre un record de 163,8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2001, contre 95,9 millions de dollars un an plus tôt. Le bénéfice par action après dilution était de 1,77 \$, soit une hausse de 51,3 % comparativement à l'exercice précédent. Ces résultats tiennent compte de l'effet de l'adoption d'une nouvelle norme comptable pour les impôts sur le revenu ainsi que des baisses des taux d'imposition fédéral et provincial qui sont détaillées plus loin dans la présente analyse.

Les résultats trimestriels de la société pour les exercices terminés les 30 novembre 2001 et 2000 sont résumés dans le tableau ci-dessous.

(EN MILLIONS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

Exercice terminé le 30 novembre 2001	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	Total
Revenus	162,5 \$	163,2 \$	163,2 \$	151,1 \$	640,0 \$
Bénéfice net	62,2	57,6	25,9	18,1	163,8
Flux de trésorerie liés à l'exploitation (avant variation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation)	76,3	75,8	71,5	60,8	284,4
Montants par action					
Bénéfice – avant dilution	0,70 \$	0,65 \$	0,29 \$	0,20 \$	1,84 \$
– après dilution	0,67 \$	0,63 \$	0,28 \$	0,19 \$	1,77 \$
Flux de trésorerie liés à l'exploitation					
– avant dilution	0,86 \$	0,85 \$	0,81 \$	0,68 \$	3,20 \$
– après dilution	0,82 \$	0,82 \$	0,78 \$	0,65 \$	3,07 \$

(EN MILLIONS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

Exercice terminé le 30 novembre 2000	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	Total
Revenus	111,3 \$	123,9 \$	128,3 \$	145,2 \$	508,7 \$
Bénéfice net	23,9	30,0	26,7	15,3	95,9
Flux de trésorerie liés à l'exploitation (avant variation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation)	52,8	58,1	57,5	47,0	215,4
Montants par action					
Bénéfice – avant dilution	0,31 \$	0,38 \$	0,34 \$	0,20 \$	1,23 \$
– après dilution	0,29 \$	0,37 \$	0,33 \$	0,18 \$	1,17 \$
Flux de trésorerie liés à l'exploitation					
– avant dilution	0,68 \$	0,74 \$	0,74 \$	0,59 \$	2,75 \$
– après dilution	0,64 \$	0,71 \$	0,71 \$	0,56 \$	2,62 \$

La société a conclu deux importantes acquisitions au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2000. Le 20 novembre 2000, elle a mené à bien l'acquisition de Global Strategy Holdings Inc. (« Stratégie Globale »), société de fonds communs de placement avec un actif géré de 5,6 milliards de dollars à la date de l'acquisition, pour un prix d'achat de 442,2 millions de dollars. Le 29 août 2000, la société a acheté Gestion privée des investissements AGF Limitée (anciennement Gestion Magna Vista Capital Inc.) (« Magna Vista »), société de gestion des investissements avec un actif géré de 1,6 milliard de dollars à la date de l'acquisition, pour un prix d'achat de 34,7 millions de dollars. Ces résultats financiers englobent les résultats d'exploitation de Stratégie Globale et de Magna Vista à la date respective de leur acquisition. De plus, au quatrième trimestre de 2000, la société a inscrit une charge avant impôts non récurrente de 22,0 millions de dollars au titre des frais d'intégration de Stratégie Globale.

Le 1^{er} décembre 2000, la société a changé sa méthode de comptabilisation des impôts sur le revenu, passant de la méthode du report d'impôts fixe à la méthode du report d'impôts variable, selon les normes comptables canadiennes (*Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA ») – chapitre 3465). Cette modification a été appliquée rétroactivement et les états financiers des exercices antérieurs ont été retraités. L'adoption du chapitre 3465 ainsi que les baisses des taux d'imposition fédéral et provincial ont influé sur le bénéfice net de la société comme suit :

(EN MILLIONS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

Exercice terminé le 30 novembre 2001	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	Total
Augmentation du bénéfice net	34,7 \$	36,1 \$	2,7 \$	5,7 \$	79,2 \$
Augmentation du bénéfice par action – après dilution	0,37 \$	0,39 \$	0,03 \$	0,07 \$	0,86 \$

(EN MILLIONS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

Exercice terminé le 30 novembre 2000	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	Total
Augmentation du bénéfice net	2,7 \$	5,0 \$	0,0 \$	0,3 \$	8,0 \$
Augmentation du bénéfice par action – après dilution	0,03 \$	0,06 \$	0,00 \$	0,01 \$	0,10 \$

Activités de gestion du patrimoine

Revenus

Les revenus tirés des activités de gestion du patrimoine se résument comme suit :

(EN MILLIONS DE DOLLARS)

Exercices terminés les 30 novembre	2001		2000	
	Montant	% du total	Montant	% du total
Frais de gestion et de conseils, montant net	527,6 \$	84,5	420,4 \$	84,7
Frais d'administration et autres revenus	65,6	10,5	47,4	9,6
Frais de vente reportés	30,0	4,8	25,9	5,2
Revenus de placement	1,5	0,2	2,4	0,5
Total	624,7 \$	100,0	496,1 \$	100,0

Frais de gestion et de conseils, montant net

Les revenus tirés des frais de gestion et de conseils, déduction faite des frais de placement versés aux sociétés en commandite et autres entités de financement de tiers qui représentaient 31,9 millions de dollars (21,4 millions de dollars en 2000), se sont établis à 527,6 millions de dollars en 2001, soit une hausse de 25,5 %, et comptent pour 84,5 % des revenus tirés des activités de gestion du patrimoine. Le montant des frais de gestion et de conseils dépend de la croissance et de la composition de l'actif géré. En vertu des contrats de gestion et de conseils en placements qu'elle conclut avec chaque fonds commun de placement qu'elle gère, la société reçoit des honoraires mensuels fondés sur un pourcentage déterminé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de chaque fonds.

Le tableau suivant illustre les variations de la composition de l'actif des fonds communs de placement au cours des deux derniers exercices :

(EN MILLIONS DE DOLLARS)

Exercices terminés les 30 novembre	2001	2000*
Actif géré des fonds communs de placement au début de l'exercice	26 979 \$	18 705 \$
Ventes brutes de fonds communs de placement	5 896	5 398
Rachat de fonds communs de placement	(3 259)	(2 981)
Ventes nettes de fonds communs de placement	2 637	2 417
Plus-value (moins-value) des portefeuilles de fonds	(2 134)	1 891
Actif provenant de l'acquisition de Stratégie Globale	—	3 966
Actif géré des fonds communs de placement à la fin de l'exercice	27 482 \$	26 979 \$

* Les montants de 2000 ont été ajustés pour exclure les fonds Rothschild Sélect (en raison d'une modification du rôle de la société à l'égard de ces fonds) et les portefeuilles Harmony (en raison d'une reclassification des statistiques de l'industrie des fonds). Ces éléments d'actif sont maintenant compris dans l'actif géré des clients bien nantis et des clients institutionnels.

Bien que l'actif géré ait augmenté de seulement 1,88 % entre le 30 novembre 2000 et le 30 novembre 2001, la variation de l'actif moyen géré de fonds communs de placement a été plus importante, soit une hausse de 23,4 %, pour s'établir à 27,4 milliards de dollars en 2001, contre 22,2 milliards de dollars en 2000.

En 2001, la société a rationalisé sa gamme de fonds communs de placement en fusionnant des fonds Stratégie Globale et des fonds AGF dont les objectifs d'investissement sont semblables. Au 30 novembre 2001, la société gérait 66 fonds communs de placement au Canada et sa part de marché représentait 6,62 % de l'industrie canadienne des fonds communs de placement, contre 72 fonds communs de placement et une part de marché de 6,59 % un an plus tôt.

Les ventes brutes de fonds communs de placement ont augmenté de 9,23 %, pour atteindre 5,90 milliards de dollars en 2001, contre 5,40 milliards de dollars en 2000. Grâce à un groupe de fonds bien diversifié, une marque AGF solide, un service à la clientèle hors pair et des rendements des placements supérieurs à la médiane (selon les taux de rendement de trois et cinq ans au 30 novembre 2001), la société a continué d'attirer davantage de conseillers financiers pour vendre les fonds AGF aux épargnants. Avec un taux de rachat d'environ 11,9 % de l'actif à la fin de l'exercice, la société affiche un des taux de rachat les plus faibles de l'industrie.

Suivant la conjoncture mondiale anémique, les marchés des actions mondiaux ont été volatils et ont reculé pendant l'exercice 2001 malgré les faibles taux d'intérêt. La fébrilité du marché s'est amplifiée le 11 septembre 2001 à la lumière d'événements tragiques qui ont nui aux revenus tirés des frais de gestion et de conseils au quatrième trimestre de 2001. Cependant, les répercussions des craintes des investisseurs semblent avoir été de courte durée, car de nombreux marchés des actions se sont repris, dépassant les niveaux d'avant le 11 septembre.

Les fonds d'actions de la société n'ont pas été exempts des baisses subies sur les marchés mondiaux et l'actif géré a subi une perte globale de 2,13 milliards de dollars par suite de la dépréciation survenue durant l'exercice terminé le 30 novembre 2001. Cette perte contraste avec le gain de 1,89 milliard de dollars en actif découlant de l'appréciation survenue en 2000.

La composition de l'actif géré de fonds communs de placement de la société se résume comme suit :

POURCENTAGE DE L'ACTIF GÉRÉ

Aux 30 novembre	2001	2000
Fonds d'actions canadiens	21,0 %	21,6 %
Fonds d'actions américains et internationaux	53,2 %	51,5 %
Fonds équilibrés canadiens	12,4 %	13,8 %
Fonds équilibrés américains et internationaux	4,2 %	4,4 %
Fonds à revenu fixe canadiens	7,3 %	6,9 %
Fonds à revenu fixe internationaux	1,9 %	1,8 %

L'évolution de la composition de l'actif en 2001 est surtout attribuable à des ventes nettes solides de fonds d'actions américains et internationaux comparativement aux autres genres de fonds.

Frais d'administration et autres revenus

Les frais d'administration et autres revenus ont augmenté de 38,5 %, s'établissant à 65,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2001, contre 47,4 millions de dollars un an plus tôt. Le positionnement réussi de la société au sein des marchés d'administration de tiers et auprès de clients bien nantis et de clients institutionnels expliquent ces résultats. Ces revenus proviennent des sources suivantes :

POURCENTAGE DU TOTAL DES FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES REVENUS

Exercices terminés les 30 novembre	2001	2000
Frais d'administration de tiers	45,7 %	42,8 %
Frais de conseils en placements	33,2 %	27,9 %
Autres revenus	21,1 %	29,3 %

Les activités d'administration de tiers de la société ont continué de s'accroître en 2001. Au Canada, les clients de cette division d'exploitation, exploitée par l'entremise d'AdminSource Inc., comprennent certaines des plus importantes institutions financières canadiennes ainsi que des sociétés internationales de gestion du patrimoine. Avec un actif géré d'environ 10 milliards de dollars et plus de 730 000 comptes d'investisseurs au 30 novembre 2001, AdminSource Inc. a enregistré une hausse de 44,7 % de ses revenus en 2001 malgré une année difficile pour l'industrie des placements.

Au cours de sa deuxième année complète d'activités, AdminSource (UK) Limited, société qui participe à la mise au point et à l'attribution de permis d'utilisation de logiciels personnalisés pour le secteur des placements au Royaume-Uni, a apporté des changements, y compris le relancement de la marque de ses services sous les noms Investmaster et i2. Ces modifications ont contribué à la croissance de 53,3 % des revenus en 2001 comparativement à l'exercice précédent.

Les revenus tirés des frais de conseils en placements ont augmenté de 64,5 % en 2001 comparativement à 2000 par suite de la croissance de l'actif géré moyen des clients bien nantis et des clients institutionnels. Cette évolution de l'actif au cours des deux derniers exercices se résume comme suit :

	Montant (en millions de dollars)	% de variation
Actif géré au 30 novembre 1999	1 242 \$	
Augmentation de l'actif durant l'exercice 2000	5 071	408,3 %
Actif géré au 30 novembre 2000	6 313	
Diminution de l'actif durant l'exercice 2001	(199)	(3,2) %
Actif géré au 30 novembre 2001	6 114 \$	

La croissance de l'actif en 2000 comprend les éléments d'actif des fonds Rothschild Sélect (acquis dans le cadre de l'achat de Stratégie Globale) et les éléments d'actif gérés par Magna Vista. La diminution de l'actif en 2001 est en grande partie imputable au recul des marchés des actions.

Les autres revenus comprennent la part des résultats de la société attribuable à la participation de 40,3 % qu'elle détient dans NCL (Securities) Limited (« NCL »), société britannique chargée de la gestion privée de fonds institutionnels et de l'actif de particuliers avec un actif géré d'environ 7,5 milliards de dollars au 30 novembre 2001. En 2001, NCL a engagé des charges non récurrentes dans le cadre de son acquisition de la firme de gestion des investissements Panmure Gordon Investments Limited, ce qui a nui à son rendement financier.

Frais de vente reportés

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2001, les revenus tirés des frais de vente reportés se sont élevés à 30,0 millions de dollars, contre 25,9 millions de dollars en 2000, soit une augmentation de 15,6 %. La société tire des revenus des frais de vente reportés au rachat de titres moyennant des frais de vente reportés éventuels (« FR »), pour lesquels la société a déjà versé les commissions de vente au courtier. Le barème des FR commence généralement à 5,5 % du prix de souscription initial des parts de fonds souscrites, si celles-ci sont rachetées au cours des deux premières années, et descend jusqu'à zéro après sept ans.

Charges

Frais de vente et d'administration et frais généraux

Les frais de vente et d'administration et frais généraux, déduction faite des frais de service aux porteurs de parts recouverts des fonds communs de placement, se sont élevés à 115,3 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2001, soit une hausse de 21,2 % par rapport à 2000. Cette augmentation s'explique par la hausse des frais engagés pour soutenir la croissance des fonds communs de placement et des services de gestion privée des investissements et d'administration de tiers. Au cours des deux derniers exercices, la société a ouvert un bureau de ventes à Calgary et une filiale à Tokyo, au Japon. De plus, la société a continué d'investir dans des programmes de publicité-médias et autres programmes de marketing visant à rehausser la notoriété de sa marque.

En 2001, la société a achevé avec succès l'intégration et la rationalisation des fonds AGF et Stratégie Globale et engagé des frais inférieurs de 1,3 million de dollars aux frais d'intégration de 22,0 million de dollars prévus en 2000. Grâce aux importantes économies réalisées par suite de l'intégration ainsi qu'au contrôle rigoureux des coûts, les frais de vente et d'administration et frais généraux au titre de l'exploitation des fonds communs de placement exprimés en pourcentage de l'actif moyen géré ont diminué de trois points de base en 2001.

Commissions incitatives

Les commissions incitatives versées aux courtiers en valeurs mobilières ont augmenté de 28,6 %, pour s'établir à 131,5 millions de dollars en 2001, contre 102,3 millions de dollars l'exercice précédent. Cette hausse s'explique non seulement par une croissance de l'actif géré des fonds communs de placement, mais aussi par l'augmentation de la composante actions de l'actif géré. Les commissions incitatives en pourcentage de l'actif moyen géré sont passées de 0,46 % en 2000 à 0,48 % en 2001.

Frais de conseils en placements

Les frais de conseils en placements se sont accrus de 37,1 %, passant de 35,3 millions de dollars en 2000 à 48,4 millions de dollars en 2001, en raison de la croissance de l'actif géré par des conseillers externes. Les frais de conseils en placements en pourcentage de l'actif moyen géré ont augmenté, s'établissant à 0,18 % en 2001, contre 0,16 % en 2000.

Amortissement des commissions de vente reportées

L'amortissement des commissions de vente reportées s'est accru de 29,5 %, s'établissant à 101,4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2001, contre 78,3 millions de dollars l'exercice précédent. En 2001, environ 63 % des ventes de fonds communs de placement de la société ont été effectuées au moyen de frais de vente reportés. Depuis le 1^{er} décembre 1997, la société a financé 612,1 millions de dollars de commissions de vente à même ses ressources monétaires internes. Ces commissions de vente sont capitalisées et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des frais de vente reportés.

Au 30 novembre 2001, le solde non amorti des commissions de vente reportées financées par la société s'élevait à 479,4 millions de dollars, soit une hausse de 84,8 millions de dollars par rapport à 2000. Les frais de vente reportés éventuels à recevoir par la société, si tous les titres moyennant des frais de vente reportés sont rachetés, étaient estimés à environ 629 millions de dollars au 30 novembre 2001.

Amortissement des contrats de gestion, de l'écart d'acquisition et des immobilisations

L'amortissement total des contrats de gestion et de l'écart d'acquisition s'est élevé à 50,5 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2001, contre 9,2 millions de dollars en 2000. Cette augmentation s'explique par l'amortissement, pendant un exercice complet, des contrats de gestion et de l'écart d'acquisition par suite des acquisitions de Stratégie Globale et de Magna Vista. De plus, l'adoption du chapitre 3465 du *Manuel de l'ICCA* a occasionné une charge d'amortissement supplémentaire de 13,3 millions de dollars en 2001 et de 2,4 millions de dollars en 2000.

L'amortissement des immobilisations a augmenté, passant de 7,1 millions de dollars en 2000 à 13,8 millions de dollars en 2001. Au cours des dernières années, la société a engagé des dépenses en immobilisations pour accroître ses installations et mettre en œuvre des initiatives de technologie de l'information, y compris des mises à niveau du matériel informatique et le remplacement de versions dépassées d'applications logicielles.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs sont passés de 3,5 millions de dollars en 2000 à 15,5 millions de dollars en 2001, par suite de l'augmentation des emprunts bancaires et des billets à payer émis pour financer les acquisitions de Stratégie Globale et de Magna Vista. À part les swaps de taux d'intérêt qui fixent les taux d'intérêt de 5,47 % à 5,56 % par année pour environ 64 millions de dollars (moyenne en 2001) du solde du prêt non remboursé, les taux d'intérêt à l'égard des emprunts bancaires étaient variables selon les taux des acceptations bancaires.

Réduction de la valeur des placements à court terme

Les placements à court terme, y compris les capitaux de lancement pour certains fonds communs de placement de la société, sont comptabilisés au moindre du coût d'acquisition et de la valeur marchande. En raison du ralentissement des marchés des actions, la société a subi une perte de 2,7 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2001 afin de réduire la valeur comptable de ses placements à court terme à leur valeur du marché au 30 novembre 2001.

Activités de société de fiducie

La Compagnie de Fiducie AGF (la « société de fiducie ») a connu un exercice plutôt mouvementé avec l'arrivée de nouveaux cadres supérieurs en mars 2001. Depuis, la société de fiducie s'est recentrée et elle a lancé de nouvelles initiatives qui influenceront considérablement sur son avenir. Une de ces initiatives est le lancement réussi du Programme de prêts-RER pour les fonds AGF le 3 décembre 2001.

Le bénéfice net de la société de fiducie pour l'exercice terminé le 30 novembre 2001 a reculé de 18,7 %, pour s'établir à 1,3 million de dollars. Les frais autres que d'intérêts ont augmenté considérablement pour atteindre 3,5 millions de dollars, soit une hausse de 1,5 million de dollars, principalement en raison de frais de restructuration ponctuels ainsi que de salaires supplémentaires relativement au nouveau programme. Le revenu net de placement s'est accru de 23,3 % pour s'établir à 4,4 millions de dollars pour l'exercice, grâce à une forte croissance de l'actif. Bien que la baisse importante des taux d'intérêt durant l'exercice ait exercé des pressions sur les marges, la politique de la société de fiducie d'emboîter le pas pour les échéances des taux d'intérêt a réduit le risque afférent aux variations des taux d'intérêt.

Le marché des prêts immobiliers est demeuré vigoureux et les avoirs hypothécaires ont augmenté de 23,4 % pour atteindre 179,7 millions de dollars, dont 64,9 % étaient assurés. Les prêts à intérêts conventionnels nets non comptabilisés se sont élevés à 1,0 million de dollars, ce qui représente 0,56 % du total du portefeuille de titres hypothécaires. La provision générale a été accrue de 140 000 \$ et, au 30 novembre 2001, s'élevait à 630 000 \$, soit 0,7 % de l'actif rajusté en fonction du risque.

La société de fiducie continue d'offrir son Programme de prêt investissement à l'échelle nationale auprès des conseillers financiers indépendants pour les clients qui veulent emprunter de l'argent afin d'investir dans des fonds communs de placement AGF et de tiers. Le programme a été bien accueilli et, au 30 novembre 2001, des prêts de 23,9 millions de dollars avaient été consentis dans le cadre de ce programme, soit plus que le double des 11,6 millions de dollars de 2000.

Le bilan et la situation financière de la société de fiducie sont demeurés solides. L'actif total s'est accru de 36,0 % pour atteindre 243,6 millions de dollars. Cette croissance de l'actif est attribuable à un ratio actif-capital supérieur, s'établissant à 13,1 fois au 30 novembre 2001, ce qui représente 87,3 % des ratios autorisés de la société de fiducie. En prévision de la croissance future et d'un niveau supérieur de l'actif, la société de fiducie a augmenté ses capitaux propres de 7,67 millions de dollars après le 30 novembre 2001. Elle a également reçu l'autorisation du Bureau du surintendant des institutions financières d'augmenter son actif autorisé à un ratio de capital de 17,5 fois. Les ratios de capital étaient solides avec un ratio de capital axé sur les risques de 20,7 % au 30 novembre 2001. Le ratio de liquidité était élevé à la fin de l'exercice, ce qui permet à la société de fiducie d'honorer sans difficulté la totalité de ses obligations financières.

Impôts sur le revenu

La société a enregistré un recouvrement net d'impôts sur le revenu de 14,9 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2001, contre une charge fiscale de 49,5 millions de dollars en 2000. En 2001, la baisse du taux d'imposition des sociétés prévu par la loi, qui est passé de 44,0 % à 42,0 %, et la réduction future des taux d'imposition fédéral et provincial ont diminué les impôts sur le revenu futurs de 73,4 millions de dollars, qui sont portés au crédit de la charge fiscale pour l'exercice.

Au 30 novembre 2001, les passifs d'impôts futurs s'élevaient à 266,8 millions de dollars, contre 316,5 millions de dollars au 30 novembre 2000. Environ 55 % (46 % en 2000) du solde résulte d'une déduction à l'égard de l'impôt du montant total des commissions de vente versées au cours d'une année, même si, sur le plan comptable, l'amortissement de ces commissions de vente est réparti sur six à huit ans. Le reste des passifs d'impôts futurs est principalement lié à l'effet du regroupement d'entreprises ; les valeurs comptables des éléments d'actif et de passif acquis diffèrent de leurs valeurs fiscales.

Liquidités et ressources en capital

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (avant la variation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation) ont atteint 284,4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 novembre 2001, soit une augmentation de 68,9 millions de dollars ou 32,0 % par rapport à 2000.

En 2001, la société a émis 6 237 133 actions de catégorie B, dont 5 500 000 actions de catégorie B vendues à des investisseurs publics le 6 décembre 2000, pour une contrepartie de 134,5 millions de dollars en espèces.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation vigoureux ainsi que les liquidités tirées de l'émission d'actions de catégorie B ont permis à la société, en 2001, de :

- Rembourser la totalité du crédit-relais de 100,0 millions de dollars et de rembourser 35,4 millions de dollars de l'emprunt à terme entièrement amorti. Ces deux emprunts ont été octroyés en 2000 par une banque canadienne pour financer l'acquisition de Stratégie Globale ;
- Réduire le solde impayé du crédit renouvelable, qui s'élevait à 18,8 millions de dollars au 30 novembre 2001, contre 76,6 millions de dollars au 30 novembre 2000 ;
- S'acquitter de divers billets et du versement échelonné pour un montant global de 16,0 millions de dollars ;
- Financer à même les ressources internes 186,2 millions de dollars de commissions versées à la vente de titres moyennant des frais reportés ;
- Augmenter sa participation dans NCL de 8,8 %, pour une contrepartie totale de 11,2 millions de dollars ;
- Investir 24,2 millions de dollars dans du matériel informatique et d'autres immobilisations ;
- Acquérir une participation minoritaire dans Maruhachi Securities Company Limited, firme de courtage située à Nagoya, au Japon ; et
- Verser aux actionnaires des dividendes trimestriels totalisant 19,6 millions de dollars pour l'exercice.

Le ratio dette à long terme-capitaux propres de la société s'est amélioré considérablement, passant de 0,58 : 1 au 30 novembre 2000 à 0,22 : 1 au 30 novembre 2001.

Les liquidités et les placements à court terme consolidés sont passés de 107,1 millions de dollars à la fin de 2000 à 52,8 millions de dollars au 30 novembre 2001. En outre, la société dispose d'une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de 10 ans, au taux d'intérêt préférentiel, totalisant 150,0 millions de dollars (dont 131,2 millions de dollars étaient inutilisés au 30 novembre 2001), qu'elle peut utiliser pour faire face à ses besoins d'exploitation ou d'investissement. La société prévoit que les flux de trésorerie liés à l'exploitation ainsi que la facilité de crédit à terme renouvelable lui permettront d'exécuter son plan d'affaires, de financer les commissions de vente, de satisfaire aux exigences réglementaires, de rembourser sa dette, de répondre aux besoins de dépenses en capital et de payer des dividendes trimestriels.

Activités de couverture

La société a conclu 3 swaps de taux d'intérêt qui arrivent à échéance entre le 28 octobre 2007 et le 27 janvier 2008. Ces swaps convertissent les taux d'intérêt variables payés par la société sur la tranche de 59,1 millions de dollars de l'emprunt à terme renouvelable en taux d'intérêt fixes de 5,47 % à 5,56 % par an. Si ces swaps avaient pris fin le 30 novembre 2001, la société aurait eu à payer environ 2,4 millions de dollars à la contrepartie.

La société a également conclu des contrats d'instruments dérivés afin de couvrir ses placements étrangers :

- un contrat de change visant la vente, le 17 avril 2002, de 14 500 000 livres sterling, au taux de change de 2,2308, pour la somme de 32 347 000 dollars canadiens ;
- un swap de devises qui expire le 29 novembre 2004. Ce contrat comprend l'échange d'acceptations bancaires de trois mois à des taux d'intérêt variables sur la somme de 3 293 000 dollars canadiens pour un taux d'intérêt fixe de 0,67 % par année sur la somme de 256 000 000 yen.

Perspectives

La société entrevoit des défis et des occasions en 2002. Les marchés des capitaux devraient être volatils à court terme, soit jusqu'à la manifestation de signes évidents de reprise économique, notamment en Amérique du Nord. Tant que les marchés boursiers ne connaîtront pas un élan haussier soutenu, les épargnants privilégieront probablement les fonds à revenu à court terme ou les fonds de marché monétaire. Cependant, plus tard en 2002, au fur et à mesure que la confiance en une reprise économique augmente, les épargnants devraient progressivement investir dans des actifs financiers à long terme. Ces facteurs influenceront sur les ventes de fonds communs de placement et l'actif géré de la société qui, à leur tour, influenceront sur ses revenus et ses bénéfices.

La tendance aux regroupements qui a dominé l'industrie devrait se poursuivre, car les sociétés de services financiers veulent faire d'importantes économies d'échelle ou accéder à d'autres réseaux de distribution. La société estime être bien positionnée pour relever les défis d'un marché en pleine évolution ; tout comme elle a accueilli le concept du continuum du patrimoine et pris les mesures nécessaires pour offrir les services et produits qui répondent aux préférences changeantes des épargnants. D'autre part, la société respectera son engagement à établir la marque AGF, à maîtriser rigoureusement les coûts, à obtenir des rendements de fonds solides et à offrir un niveau supérieur de service à la clientèle. Enfin, les investissements de la société en Irlande, au Royaume-Uni, à Singapour et au Japon raffermissent les bases d'une croissance future dans des marchés qui ont un potentiel de croissance supérieure à la moyenne.

Prises de position récentes afférentes aux normes comptables

En décembre 2000, l'ICCA a établi une nouvelle norme comptable pour le calcul du bénéfice par action. Celle-ci entrera en vigueur pour l'exercice 2002 de la société. En vertu de cette nouvelle norme, la société doit utiliser la méthode des actions propres (autodétenues) plutôt que l'approche actuelle des profits théoriques pour déterminer l'effet dilutif des options et autres instruments semblables. L'effet de cette modification sur le bénéfice par action après dilution et les flux de trésorerie liés à l'exploitation par action de la société ne devrait pas être important.

En août 2001, l'ICCA a établi une nouvelle norme comptable pour le regroupement d'entreprises, dont le traitement comptable de l'écart d'acquisition et d'autres actifs incorporels. En vertu de cette nouvelle norme, qui entrera en vigueur pour l'exercice 2003 de la société à moins d'adoption anticipée, l'écart d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie utile indéfinie ne seront plus amortis. La nouvelle norme comptable exige plutôt que l'écart d'acquisition et les actifs incorporels fassent l'objet d'un test de dépréciation annuellement, dont un test de dépréciation dans les six mois suivant l'adoption. La société n'a pas encore pris de décision finale relativement à l'adoption anticipée de cette nouvelle norme pour l'exercice 2002. En 2001, l'amortissement de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion s'est élevé à 8,7 millions de dollars et à 41,8 millions de dollars, respectivement.

En novembre 2001, l'ICCA a établi une nouvelle note d'orientation sur les relations de couverture et une nouvelle norme comptable sur l'intéressement au capital, qui s'appliqueront à la société au cours de l'exercice 2003. La note d'orientation sur les relations de couverture établit une nouvelle norme à l'égard de l'application de la comptabilité de couverture. Toute entité est tenue de cesser d'appliquer la comptabilité de couverture si les conditions d'application ne sont pas appliquées la première fois. L'effet de la mise en œuvre de cette note d'orientation sur la société dépend de la nature et de la juste valeur des relations de couverture non admissibles. La nouvelle norme concernant l'intéressement au capital exige l'utilisation de la méthode de comptabilisation fondée sur la juste valeur pour constater certaines ententes d'intéressement au capital. Cependant, en vertu de la nouvelle norme, la société n'est pas tenue de comptabiliser les options d'achat d'actions qu'elle accorde à ses employés selon la méthode fondée sur la juste valeur. Ainsi, la société ne prévoit pas d'autres changements à ses politiques comptables concernant ces options.

Énoncés prospectifs

La présente analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation contient des énoncés prospectifs fondés sur l'opinion et les attentes de la direction, qui sont par nature soumis à des incertitudes et à des risques indépendants de la volonté de la société. Ces incertitudes et ces risques comprennent la conjoncture économique, l'instabilité du marché, les mouvements des taux d'intérêt et des devises, les événements politiques, les modifications réglementaires et les développements concurrentiels. Les résultats réels peuvent différer de façon appréciable de ceux envisagés dans les énoncés prospectifs.

respect des règlements et protection des valeurs

Instances dirigeantes

La société et ses filiales d'exploitation sont inscrites auprès d'un ou de plusieurs organismes de réglementation. L'obligation principale des dirigeants de la société et de ses filiales est de se conformer aux directives énoncées par ces autorités, qui vont de règlements spécifiques à des énoncés de principes généraux reposant sur des responsabilités morales. Ces organismes de réglementation comprennent :

- Les commissions provinciales des valeurs mobilières ;
- La Bourse de Toronto ;
- L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières ;
- Le Bureau du surintendant des institutions financières ;
- The Securities and Exchange Commission (Washington D.C.) ;
- La Banque centrale d'Irlande ; et
- Les autorités monétaires de Singapour.

Code de déontologie

Tous les administrateurs, cadres et employés de la société et de ses filiales sont tenus d'observer un code de déontologie qui édicte les normes professionnelles auxquelles ils doivent se conformer. Il est extrêmement important d'observer les directives énoncées dans ce code de déontologie et toute violation de l'un ou l'autre de ces articles sera sanctionnée par un avertissement, une réévaluation des responsabilités, une suspension des fonctions ou un licenciement, avec ou sans avis préalable, selon les circonstances. Le code de déontologie contient des règlements spécifiques dans le cas de conflits d'intérêts, de renseignements confidentiels, de transactions d'initiés, de transactions personnelles par les portefeuillistes et ceux qui pourraient avoir accès à des renseignements utilisés dans les prises de décision en matière d'investissement, et d'autres aspects. Le code de déontologie peut, de temps à autre, être complété par des circulaires administratives distribuées aux administrateurs, cadres et employés, clarifiant certains articles ou ajoutant certaines clauses au code de déontologie.

Conseils d'administration

1. Description et responsabilité des conseils d'administration

Le conseil d'administration de la société a une responsabilité de gérance dont il s'acquitte en offrant des conseils et des directives concernant les plans d'entreprise de la société et en supervisant les activités de ses filiales. Les conseils d'administration des diverses filiales sont chargés de réviser et de superviser les plans stratégiques de ces sociétés. Dans l'exercice de ses fonctions, le conseil d'administration de la société nomme le chef de la direction et rencontre les cadres supérieurs régulièrement pour recevoir les rapports relatifs aux activités de la société et les examiner. Le conseil d'administration s'attend à ce que ces rapports soient exhaustifs, exacts et opportuns. Outre ses fonctions d'approuver certaines initiatives, le conseil reçoit les rapports annuels et intermédiaires à l'intention des actionnaires, y compris les états financiers intermédiaires et annuels, et les approuve.

2. Composition des conseils d'administration

Les conseils d'administration de la société et de la Compagnie de fiducie AGF sont principalement composés de membres non apparentés à la société et à ses filiales, ce qui signifie qu'ils n'ont aucun intérêt ni aucune implication dans les affaires de la société ou aucune relation qui pourrait être perçue comme entravant de façon importante leur capacité d'agir au mieux des intérêts de la société, autre que leur intérêt lié à la possession d'actions. Ces administrateurs sont Douglas Derry, Stuart E. Eagles, Walter A. Keyser, David King et William Morneau. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2001, le conseil d'administration de la société s'est réuni huit fois.

3. Conseils d'administration des fonds communs de placement

Les conseils d'administration des fonds communs de placement sont entièrement distincts et indépendants des conseils d'administration de la société et de ses filiales (exception faite de deux représentants). Ces conseils représentent les actionnaires et les porteurs de titres. Les administrateurs des fonds, qui sont des sociétés, sont élus par les actionnaires et ont entre autres la responsabilité légale d'approuver la nomination des portefeuillistes. M. John B. Newman, administrateur indépendant, est le président de ces conseils.

Aucune loi n'impose qu'une fiducie de fonds communs de placement ait un conseil d'administration. Néanmoins, dès les années 80, la société a constaté le désir des porteurs de parts à avoir un conseil d'administration indépendant afin de bénéficier de conseils en matière de fonds de fiducie. De ce fait, les administrateurs des fonds de société sont maintenant nommés administrateurs de ces fonds.

4. Représentation au conseil d'administration et indépendance par rapport à la direction

M. C. Warren Goldring, président du conseil de la société, détient, directement ou indirectement, 80 % des actions ordinaires catégorie A avec droit de vote en circulation de la société. Il est donc l'« actionnaire principal ». M. W. Robert Farquharson, vice-président du conseil de la société et chef des investissements, détient, directement ou indirectement, 20 % des actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote en circulation. Chacun d'entre eux détient également un nombre important d'actions de catégorie B sans droit de vote. Messieurs Goldring et Farquharson exercent leur fonction au conseil d'administration de la société en tant que représentants de la direction, avec M. Blake C. Goldring, chef de la direction de la société. Tous les autres membres du conseil d'administration de la société sont des administrateurs non apparentés, c'est-à-dire qu'ils ne possèdent aucun intérêt dans les affaires de la société ou n'ont aucune relation avec (outre le fait de siéger aux conseils d'administration d'autres sociétés contrôlées directement ou indirectement par M. Goldring pour certains administrateurs) l'actionnaire principal de la société ou une des filiales de l'actionnaire principal.

5. Comités du conseil d'administration de la société

Les administrateurs non apparentés qui exercent leur fonction de président des comités du conseil d'administration sont chargés de diriger les réunions du comité au cours desquelles certains sujets en rapport avec les responsabilités du comité sont abordés. Le conseil d'administration de la société compte trois comités, qui sont tous trois composés principalement d'administrateurs non apparentés : le comité de vérification, le comité de régie d'entreprise et le comité de la rémunération.

Le comité de vérification

Dans la mesure où il le juge nécessaire, le comité de vérification procède à des enquêtes et à des prises de renseignements auprès de la direction et des vérificateurs internes et externes afin de déterminer si la société et ses filiales utilisent des systèmes de contrôle internes conformes aux exigences établies par les règlements et par la loi. Les contrôles internes sont examinés et évalués par les vérificateurs internes de la société. Le comité de vérification examine les états financiers annuels et intermédiaires et fait rapport au conseil d'administration qui approuve les états financiers. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2001, le comité de vérification s'est réuni quatre fois.

Le comité de régie d'entreprise

Le comité de régie d'entreprise est chargé de définir la politique de la société en matière de gouvernement d'entreprise, notamment le respect des directives concernant la régie d'entreprise. Le comité examine chaque année tous les aspects liés à la régie d'entreprise et fait part de ses recommandations au conseil d'administration. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2001, le comité de régie d'entreprise s'est réuni deux fois.

Le comité de rémunération

Le comité de rémunération est chargé d'évaluer la rémunération versée et les avantages accordés aux cadres supérieurs, de même que d'évaluer les processus et politiques pour établir les niveaux de rémunération et d'avantages, incluant l'octroi d'options d'achat d'actions. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2001, le comité de rémunération s'est réuni deux fois.

6. Orientation et formation

La société a mis en place un système d'orientation et de formation continue à l'intention de ses administrateurs. Dans le cadre de ce programme, la société offre aux administrateurs des mises à jour sur les fonds communs de placement et sur l'industrie des services financiers, des séances d'information sur les pratiques de l'industrie en rapport avec la régie d'entreprise, ainsi que d'autres renseignements pertinents.

7. Communication aux actionnaires

La société estime que communiquer avec les actionnaires et recueillir leurs commentaires est un aspect essentiel, compte tenu de leur intérêt dans les affaires de la société et l'importance pour les actionnaires de s'assurer que les cours et les volumes échangés des actions de catégorie B sans droit de vote de la société ne souffrent pas d'un manque de communication sur le marché. Le secrétaire général ou un autre cadre supérieur de la société est chargé de répondre aux questions des actionnaires de façon ponctuelle.

LE 18 JANVIER 2002

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de La Société de Gestion AGF Limitée

Nous avons vérifié les bilans consolidés de La Société de Gestion AGF Limitée aux 30 novembre 2001 et 2000 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 30 novembre 2001 et 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Toronto, Canada

Bilans consolidés

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

Aux 30 novembre	2001	2000
		(RETRAITÉ – NOTE 3)
ACTIF		
Activités de gestion du patrimoine		
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à terme	1 445 \$	49 422 \$
Placements à court terme	22 021	45 454
Comptes débiteurs et charges payées d'avance	56 042	32 351
	<u>79 508</u>	<u>127 227</u>
Placement dans une société associée (note 6)	27 435	18 308
Autres placements	8 811	766
Contrats de gestion, déduction faite de l'amortissement cumulé de 69 443 \$ (27 654 \$ en 2000)	555 739	597 528
Commissions de vente reportées, déduction faite de l'amortissement cumulé de 339 698 \$ (238 329 \$ en 2000)	479 409	394 620
Immobilisations (note 10)	37 617	27 653
Écart d'acquisition, déduction faite de l'amortissement cumulé de 13 387 \$ (4 676 \$ en 2000)	114 260	122 971
	<u>1 302 779</u>	<u>1 289 073</u>
Activités de société de fiducie		
Encaisse et dépôts à terme	29 355	12 221
Comptes débiteurs et autres éléments d'actif	5 569	3 345
Placements	4 843	6 088
Prêts hypothécaires et personnels	203,544	157 150
	<u>243 311</u>	<u>178 804</u>
	<u>1 546 090 \$</u>	<u>1 467 877 \$</u>

Bilans consolidés

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

Aux 30 novembre	2001	2000
		(RETRAITÉ – NOTE 3)
PASSIF		
Activités de gestion du patrimoine		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	62 296 \$	67 340 \$
Partie de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 14)	48 896	148 896
Impôts sur le revenu à payer	7 762	8 823
	<u>118 954</u>	<u>225 059</u>
Dette à long terme (note 14)	165 481	278 051
Parts de participation (note 15)	6 157	6 157
Impôts sur le revenu futurs [note 9 c)]	266 834	316 541
Part des actionnaires sans contrôle dans la filiale	83	564
	<u>557 509</u>	<u>826 372</u>
Activités de société de fiducie		
Comptes créditeurs et charges à payer	5 428	4 426
Dépôts	218 446	156 988
	<u>223 874</u>	<u>161 414</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 7)	361 401	221 107
Bénéfices non répartis	402 964	258 838
Écart de change	342	146
	<u>764 707</u>	<u>480 091</u>
	<u>1 546 090 \$</u>	<u>1 467 877 \$</u>

Approuvé par le conseil d'administration,



C. Warren Goldring
administrateur



Douglas L. Derry
administrateur

Résultats consolidés

(EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

Exercices terminés les 30 novembre	2001	2000
		(RETRAITÉ – NOTE 3)
Revenus		
Activités de gestion du patrimoine		
Frais de gestion et de conseils, montant net	527 567 \$	420 353 \$
Frais d'administration et autres revenus	65 616	47 393
Frais de vente reportés	30 000	25 950
Revenus de placement	1 480	2 411
	<u>624 663</u>	<u>496 107</u>
Intérêts, dividendes et frais d'administration de société de fiducie	15 331	12 574
	<u>639 994</u>	<u>508 681</u>
Charges		
Activités de gestion du patrimoine		
Frais de vente et d'administration et frais généraux	115 316	95 146
Commissions incitatives	131 468	102 251
Frais de services de conseils	48 395	35 310
Amortissement des commissions de vente reportées	101 369	78 285
Frais d'intégration (note 4)	(1 334)	22 000
Amortissement des contrats de gestion	41 789	7 251
Amortissement de l'écart d'acquisition	8 711	1 945
Amortissement des immobilisations	13 776	7 146
Intérêts débiteurs	15 462	3 468
Réduction de la valeur des placements à court terme	2 747	—
	<u>477 699</u>	<u>352 802</u>
Activités de société de fiducie		
Intérêts sur les dépôts	9 652	7 840
Frais d'administration et frais généraux	4 237	2 603
	<u>13 889</u>	<u>10 443</u>
	<u>491 588</u>	<u>363 245</u>
Bénéfice avant impôts sur le revenu et part des actionnaires sans contrôle	148 406	145 436
Impôts sur le revenu (note 9)		
Exigibles	32 968	23 239
Futurs	(47 835)	26 302
	<u>(14 867)</u>	<u>49 541</u>
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle	163 273	95 895
Quote-part de la perte d'une filiale attribuable aux actionnaires sans contrôle	481	36
Bénéfice net pour l'exercice	<u>163 754 \$</u>	<u>95 931 \$</u>
Bénéfice par action [note 7 f)]		
Avant dilution	1,84 \$	1,23 \$
Après dilution	1,77 \$	1,17 \$

Bénéfices non répartis consolidés

(EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

Exercices terminés les 30 novembre	2001	2000
		(RETRAITÉ – NOTE 3)
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	258 838 \$	184 579 \$
Bénéfice net pour l'exercice	163 754	95 931
	422 592	280 510
Déduire		
Dividendes sur les actions de catégorie A et actions de catégorie B (22 ¢ par action ; 18 ¢ par action en 2000)	19 577	14 092
Excédent payé sur le cours d'émission moyen des actions de catégorie B achetées aux fins d'annulation	51	7 580
	19 628	21 672
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	402 964 \$	258 838 \$

Flux de trésorerie consolidés

(EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION)

Exercices terminés les 30 novembre	2001	2000
		(RETRAITÉ – NOTE 3)
Activités d'exploitation		
Bénéfice net pour l'exercice	163 754 \$	95 931 \$
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des commissions de vente reportées	101 369	78 285
Impôts sur le revenu futurs	(47 835)	26 302
Amortissement des contrats de gestion	41 789	7 251
Amortissement de l'écart d'acquisition	8 711	1 945
Amortissement des immobilisations	13 776	7 146
Autres	2 806	(1 426)
	<u>284 370</u>	<u>215 434</u>
(Augmentation) diminution nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation	(30 978)	19 722
	<u>253 392</u>	<u>235 156</u>
Activités de financement		
Variation nette des actions de catégorie B	134 472	(2 272)
Dividendes	(19 577)	(14 092)
Augmentation (diminution) des emprunts bancaires	(193 200)	282 600
Diminution des emprunts sur billets et du versement échelonné à payer	(15 992)	(249)
Émission d'actions ordinaires par une filiale	—	600
Augmentation des dépôts de société de fiducie	61 458	20 211
	<u>(32 839)</u>	<u>286 798</u>
Activités d'investissement		
Commissions de vente reportées payées	(186 158)	(164,485)
Acquisition de filiale, déduction faite de l'encaisse acquise (notes 4 et 5)	—	(279,759)
Investissement dans une société associée (note 6)	(11 237)	—
Nouvelles immobilisations	(24 240)	(19,398)
Vente (achat) de titres	(8 045)	1 836
Vente de titres – Activités de société de fiducie	1 245	290
Augmentation des prêts hypothécaires et personnels de société de fiducie	(46 394)	(25 397)
	<u>(274 829)</u>	<u>(486,913)</u>
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces durant l'exercice	(54 276)	35 041
Solde des espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	107 097	72 056
Solde des espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	<u>52 821 \$</u>	<u>107 097 \$</u>
Composition		
Encaisse et dépôts à terme		
Activités de gestion du patrimoine	1 445 \$	49 422 \$
Activités de société de fiducie	29 335	12 221
Placements à court terme	22 021	45 454
	<u>52 821 \$</u>	<u>107 097 \$</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation par action		
[avant variation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation, note 7 f)]		
Avant dilution	3,20 \$	2,75 \$
Après dilution	3,07 \$	2,62 \$

notes afférentes aux états financiers consolidés

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2001 ET 2000 (EN DOLLARS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Description de l'entreprise

La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF ») est constituée en société aux termes de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario). AGF est une société de gestion du patrimoine intégrée et d'envergure mondiale dont les principales filiales offrent des services de gestion et de distribution de fonds communs de placement, des services de gestion privée des investissements pour des clients bien nantis, des produits et services en fiducie (y compris des prêts hypothécaires et le recueil de dépôts), des services de conseils en placements et des services administratifs de fonds de tiers pour le compte de particuliers et de clients institutionnels. AGF gère et distribue des fonds communs de placement au Canada sous les noms de marques AGF et Harmony (collectivement les « fonds AGF »).

1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Certains chiffres correspondants ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

Consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'AGF et ceux des filiales et de la société en commandite dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte (collectivement la « société »). Les principales entités d'AGF sont :

Les Fonds AGF Inc.
AGF International Advisors Company Limited
AGF Asset Management Asia Ltd.
Gestion privée des investissements AGF Limitée (« GPI AGF »)
Compagnie de Fiducie AGF (« société de fiducie »)
AGF Securities (Canada) Limited
AGF Securities, Inc.
AGF Limited Partnership 1998
AdminSource Inc.
AdminSource (UK) Limited
AGF International Company Limited
Société financière 20/20 (« Financière 20/20 »)
Global Strategy Holdings Inc. (« Stratégie Globale »)
Valeurs mobilières Stratégie Globale Inc.
moneyworld Media Inc.

Constatation des revenus

Les frais de gestion et de conseil sont fondés sur la valeur liquidative des fonds gérés et ils sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ces frais sont inscrits déduction faite des escomptes sur les frais de gestion et de paiements des frais de distribution aux tiers finançant les commissions de vente.

Les frais d'administration et autres revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque les services sont rendus.

Les revenus tirés des frais de vente reportés (« FR ») proviennent de la vente d'actions de fonds communs de placement comportant des FR payés par les épargnants au moment du rachat. Les revenus tirés des FR sont constatés à la date de négociation du rachat des titres de fonds communs de placement applicables.

Impôts sur le revenu

La société utilise la méthode du report d'impôts variable pour la comptabilisation des impôts sur le revenu. En vertu de cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés à partir des différences entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur fiscale, calculés à la fin de chaque exercice en utilisant les taux d'imposition et les lois qui devraient être en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorbent.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif des filiales étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments des revenus et des charges des filiales étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyen de l'exercice.

Les placements dans des sociétés associées étrangères et les dettes et contrats de change connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes de change non matérialisés sont présentés dans une rubrique distincte des capitaux propres à titre d'écart de change.

Placements

Les placements à court terme sont comptabilisés au moindre du coût d'acquisition et de la valeur marchande. Les placements à long terme sont comptabilisés au coût et leur valeur comptable est réduite uniquement s'ils subissent une moins-value durable.

Contrats de gestion et écart d'acquisition

Le prix d'achat des acquisitions comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple et le prix d'achat des placements comptabilisés à la valeur de consolidation sont répartis d'après les justes valeurs des éléments d'actif identifiables nets acquis, y compris les contrats de gestion. L'excédent du prix d'achat sur la valeur de ces actifs est inscrit à titre d'écart d'acquisition.

La valeur attribuée aux contrats de gestion est amortie selon la méthode linéaire sur quinze ans. L'écart d'acquisition relatif aux activités de gestion du patrimoine est amorti selon la méthode linéaire sur quinze ans. La direction examine régulièrement les valeurs comptables des contrats de gestion et de l'écart d'acquisition en fonction des flux de trésorerie actualisés des actifs acquis ainsi que des risques connexes.

Commissions de vente reportées

Les commissions payées à l'égard de ventes de titres de fonds communs de placement comportant des FR sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des FR, qui varie entre six et huit ans. La fraction non amortie des commissions de vente reportées est réduite dans la mesure où la valeur comptable excède le revenu futur prévu.

Immobilisations

Les immobilisations, qui comprennent le mobilier de bureau, le matériel informatique, les logiciels, les améliorations locatives, la production télévisée et les droits de programmes sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes sur la durée de vie utile estimative des actifs :

Mobilier de bureau	20 %, selon la méthode de l'amortissement dégressif
Matériel informatique	30 %, selon la méthode de l'amortissement dégressif
Logiciels	selon la méthode de l'amortissement linéaire sur trois ans
Améliorations locatives	selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail
Production télévisée	selon la méthode de l'amortissement linéaire sur deux ans
Droits de programmes	selon la méthode de l'amortissement linéaire sur cinq ans

Prêts hypothécaires, prêts personnels et provisions

Les prêts hypothécaires sont comptabilisés au coût amorti moins les remboursements du principal, moins toutes retenues, déduction faite des provisions pour pertes sur prêts hypothécaires.

Les intérêts créditeurs sur les prêts hypothécaires sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts courus mais non perçus sur les prêts hypothécaires non assurés font l'objet d'une contre-passation lorsque les prêts sont non comptabilisés. Les prêts sont classés dans cette catégorie lorsque, de l'avis de la direction, il y a un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrement d'une partie ou de la totalité des intérêts ou du principal, ou lorsque le principal ou les intérêts sont en souffrance depuis plus de 90 jours, sauf lorsque le prêt est bien garanti et en cours de recouvrement. Un prêt assuré par le gouvernement fédéral ou un de ses organismes est classé dans les prêts à intérêts non comptabilisés lorsque le principal ou les intérêts sont en souffrance depuis plus de 365 jours, ou dans le cas des autres prêts hypothécaires, lorsqu'ils sont arriérés de 180 jours. Par la suite, les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la comptabilité de caisse uniquement s'il y a une provision spécifique pour pertes recouvrées et à condition qu'il n'y ait plus de doute quant au recouvrement du principal.

Les prêts personnels sont comptabilisés au coût amorti moins les remboursements du principal, déduction faite de toute provision pour pertes sur prêts personnels. Les intérêts créditeurs des prêts personnels sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

La réduction de valeur des prêts hypothécaires et des prêts personnels se compose de provisions spécifiques et générales. Les provisions spécifiques concernent les prêts individuels qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour déterminer la valeur de réalisation approximative d'un prêt particulier. Les provisions générales reposent sur l'évaluation, par la direction, des pertes probables non identifiées en portefeuille qui ne sont pas comprises dans la détermination des provisions spécifiques. L'évaluation comprend des facteurs économiques d'ordre général et la présence géographique.

Régimes d'options d'achat d'actions

Les régimes d'options d'achat d'actions sont décrits à la note 7 e). Aucune charge de rémunération n'est constatée lorsque l'option d'achat d'actions est octroyée ou levée. La contrepartie payée par les employés à la levée de l'option est créditée au capital-actions.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les présents états financiers, la direction doit établir des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, des revenus et des charges et d'informations connexes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

2. Modifications futures de conventions comptables

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a établi une nouvelle norme comptable portant sur l'écart d'acquisition et autres actifs incorporels qui, pour la société, entrera en vigueur pour l'exercice 2003. Toutefois, son adoption anticipée est encouragée. En vertu de cette nouvelle norme, l'écart d'acquisition n'est plus amorti et doit faire l'objet d'un test de dépréciation annuellement pour déterminer toute dépréciation possible de l'écart d'acquisition. Une perte de valeur de l'écart d'acquisition sera constatée lorsque la juste valeur de l'écart d'acquisition d'une division d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable. La nouvelle norme comptable exige également que les actifs incorporels à durée de vie utile indéfinie ne soient plus amortis et fassent l'objet d'un test de dépréciation annuellement en comparant les justes valeurs aux valeurs comptables.

Les règles permettent l'adoption anticipée de cette nouvelle norme comptable pour l'exercice 2002 de la société, sans retraitement des exercices antérieurs. L'écart d'acquisition doit faire l'objet d'un test de dépréciation dans les six mois suivant l'adoption. Lorsqu'une dépréciation est possible, celle-ci doit être quantifiée selon la juste valeur des éléments d'actif et de passif de la division d'exploitation et, s'il y a lieu, constatée à la fin de l'exercice 2002 et portée au débit du solde d'ouverture des bénéfices non répartis. La société n'a pas encore pris de décision finale relativement à l'adoption anticipée de cette nouvelle norme comptable. L'amortissement de l'écart d'acquisition et des contrats de gestion imputé à l'exercice fiscal 2001 de la société s'élevait à 50,5 millions de dollars. En outre, l'amortissement de l'écart d'acquisition et autres actifs incorporels imputé à l'exercice 2001 concernant un investissement dans une société associée comptabilisée selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation s'élevait à 1,0 million de dollars.

Bénéfice par action

En décembre 2000, l'ICCA a révisé le chapitre 3500 du *Manuel de l'ICCA – Comptabilité*, « Résultat par action », en modifiant l'évaluation et le rapport du résultat par action. Ces nouvelles normes entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2001. En vertu du chapitre révisé du *Manuel*, le résultat par action avant dilution et le résultat par action après dilution doivent figurer dans les états des résultats, sans égard à l'importance relative de la différence entre eux. En outre, la société devra utiliser la méthode des actions propres (autodétenues) plutôt que l'approche actuelle des profits théoriques pour déterminer l'effet dilutif des options.

3. Modification de conventions comptables

Le 1^{er} décembre 2000, la société a adopté le chapitre 3465 du *Manuel de l'ICCA – Comptabilité*, « Impôts sur les bénéfices », et a changé sa méthode de comptabilisation des impôts sur les bénéfices, passant de la méthode du report d'impôts fixe à la méthode du report d'impôts variable. Les exigences du chapitre 3465 ont été appliquées rétroactivement et les états financiers des exercices antérieurs ont été retraités.

Les conséquences de l'adoption du chapitre 3465 sur les bilans consolidés et sur les états des résultats consolidés se résument comme suit :

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

Aux 30 novembre	2001	2000
Modifications aux bilans consolidés		
Écart d'acquisition	113 163 \$	121 743 \$
Contrats de gestion	63 120	67 845
Total de l'actif	176 283 \$	189 588 \$
Impôts sur le revenu futurs		
Impôts sur le revenu futurs	88 992 \$	181 545 \$
Bénéfices non répartis	87 291	8 043
Total du passif et des capitaux propres	176 283 \$	189 588 \$
Exercices terminés les 30 novembre		
Modifications aux états des résultats consolidés		
Amortissement de l'écart d'acquisition	8 580 \$	1 650 \$
Amortissement des contrats de gestion	4 725	753
Charge d'impôts sur le revenu futurs	(92 553)	(10 446)
Bénéfice net pour l'exercice	79 248 \$	8 043 \$
Modifications au bénéfice par action		
Avant dilution	0,89 \$	0,11 \$
Après dilution	0,86 \$	0,10 \$

4. Acquisition de Global Strategy Holdings Inc.

Le 20 novembre 2000, AGF a acheté toutes les actions ordinaires en circulation de Global Strategy Holdings Inc. pour une contrepartie de 442,2 millions de dollars, y compris les frais d'acquisition. Stratégie Globale est une société canadienne de gestion de placements avec un actif géré de 5,6 milliards de dollars et 27 fonds communs de placement à la date de l'acquisition. Cette acquisition est comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple et les résultats de Stratégie Globale sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de l'acquisition. La valeur attribuée aux contrats de gestion par suite de l'acquisition est amortie selon la méthode linéaire sur quinze ans.

La juste valeur de l'actif net acquis et la contrepartie payée se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	
Actif net acquis	
Encaisse et placements à court terme	40 751 \$
Contrats de gestion	444 934
Autres actifs	11 971
Passif	(55 435)
	442 221 \$
Contrepartie payée	
Espèces	312 846 \$
Billets à payer [voir note 14 b)]	19 875
4 222 908 actions de catégorie B émises	109 500
	442 221 \$

En 2000 et en 2001, la société a intégré et rationalisé la gestion, la distribution et l'administration des fonds d'AGF et de Stratégie Globale. Ce processus a donné lieu à des charges ponctuelles, notamment au titre des indemnités de départ, des charges d'intégration de l'agence des transferts et des frais de réorganisation des fonds, qui se sont élevées à 20,7 millions de dollars avant impôts.

5. Acquisition de Gestion privée des investissements AGF Limitée

Le 29 août 2000, AGF a acheté toutes les actions en circulation de Gestion Magna Vista Capital Inc. [ensuite renommée Gestion privée des investissements AGF Limitée (« GPI »)] pour une contrepartie de 34,7 millions de dollars, y compris les frais d'acquisition. GPI AGF, qui a son siège social à Montréal, offre des services de gestion privée des investissements pour des clients bien nantis. Cette acquisition est comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple et les résultats de GPI AGF sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de l'acquisition. La valeur attribuée aux contrats de gestion par suite de l'acquisition est amortie selon la méthode linéaire sur quinze ans.

La juste valeur de l'actif net acquis et la contrepartie payée se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	
Actif net acquis	
Encaisse et placements à court terme	3 135 \$
Contrats de gestion	34 018
Autres actifs	1 215
Passif	(3 693)
	34 675 \$
Contrepartie payée	
Espèces	10 799 \$
Versement échelonné [voir note 14 d)]	17 054
305 412 actions de catégorie B émises	6 822
	34 675 \$

6. Investissement dans une société associée

Durant l'exercice, la société a augmenté sa participation dans NCL (Securities) Limited (« NCL ») de 8,8 % au moyen de deux achats distincts d'actions. La société détenait une participation de 40,3 % au 30 novembre 2001. NCL, société établie au Royaume-Uni, offre des services de gestion privée des investissements à des particuliers et de gestion de fonds institutionnels et de services de conseils en placements à une clientèle diversifiée. Cet investissement est comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. La ventilation du prix d'achat et de la contrepartie payée pour la participation supplémentaire se résument comme suit :

(en milliers de dollars)	
Actif net acquis	
Actif corporel net	6 718 \$
Écart d'acquisition	4 519
	11 237 \$
Contrepartie payée	
Espèces	11 237 \$
	11 237 \$

7. Capital-actions

a) Capital-actions autorisé

Le capital-actions autorisé d'AGF se compose d'un nombre illimité d'actions de catégorie B sans droit de vote (« actions de catégorie B ») et d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote (« actions de catégorie A »). Les actions de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto. Les actions de catégorie B et les actions de catégorie A émises et en circulation ont été divisées à raison de deux pour une le 29 août 2000. Tous les nombres d'actions et les montants par action ont été retraités pour refléter la division des actions.

b) Émission d'actions de catégorie B

Le 6 décembre 2000, AGF a émis 5 500 000 actions de catégorie B à 25,00 \$ l'action. Le produit net en espèces qui s'est élevé à 131,7 millions de dollars (le produit brut de 137,5 millions de dollars moins les frais d'émission d'actions de 5,8 millions de dollars) a permis de rembourser complètement le crédit-relais et de rembourser en partie le crédit renouvelable (voir note 14).

c) Évolution du capital-actions durant l'exercice

L'évolution du capital-actions durant les exercices 2000 et 2001 se résume comme suit :

	Nombre d'actions émises	Montant (en milliers de dollars)
Actions de catégorie B		
Solde au 30 novembre 1999	77 986 986	99 477 \$
Émises par suite de l'acquisition de filiales	4 528 320	116 322
Émises dans le cadre du plan de réinvestissement de dividendes	1 718	28
Options d'achat d'actions levées	1 190 230	6 127
Rachetées aux fins d'annulation	(660 800)	(847)
Solde au 30 novembre 2000	83 046 454	221 107
Émises lors de l'émission	5 500 000	134 103
Émises suite au remboursement en versements échelonnés	123 460	3 411
Émises dans le cadre du plan de réinvestissement de dividendes	1 491	37
Options d'achat d'actions levées	612 182	2 756
Rachetées aux fins d'annulation	(3 000)	(13)
Solde au 30 novembre 2001	89 280 587	361 401
Actions de catégorie A		
Solde aux 30 novembre 2001, 2000 et 1999	57 600	—
Capital déclaré total		361 401 \$

d) Rachat d'actions de catégorie B aux fins d'annulation

AGF a obtenu l'approbation réglementaire relativement au rachat aux fins d'annulation, de temps à autre, de certaines de ses actions de catégorie B par l'entremise de la Bourse de Toronto. L'approbation actuelle visant ces rachats est en vigueur jusqu'à la fin de février 2002. La société a l'intention de déposer une demande de prolongation de un an relativement à l'approbation réglementaire du rachat d'actions de catégorie B aux fins d'annulation.

e) Régimes d'options d'achat d'actions

AGF a établi des régimes d'options d'achat d'actions pour les employés ayant de l'ancienneté en vertu desquels des options d'achat d'actions pour un maximum global de 5 678 764 actions de catégorie B auraient pu être octroyées au 30 novembre 2001. Les options d'achat d'actions sont acquises jusqu'à concurrence de 25 % à 33 % du droit de chaque employé par année.

L'évolution des options d'achat d'actions durant l'exercice terminé le 30 novembre 2001 se résume comme suit :

	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré
Options d'achat d'actions de catégorie B		
Solde au 30 novembre 2000	4 241 340	6,98 \$
Options octroyées	456 950	27,38 \$
Options annulées	(19 651)	13,80 \$
Options levées	(612 182)	4,50 \$
Solde au 30 novembre 2001	4 066 457	9,61 \$

Les renseignements afférents aux options d'achat d'actions en circulation au 30 novembre 2001 se résument comme suit :

Tranche des prix de levée	Nombre d'options en circulation	Durée de vie restante moyenne ponderée	Prix de levée moyen ponderé	Nombre d'options susceptibles de levée	Prix de levée moyen ponderé
1,23 \$ à 2,80 \$	743 150	1,7 an	2,31 \$	743 150	2,31 \$
3,18 \$ à 5,07 \$	1 231 900	1,5 an	3,57 \$	1 231 900	3,57 \$
6,73 \$ à 13,02 \$	1 229 907	3,8 ans	10,20 \$	841 018	9,76 \$
17,87 \$ à 27,73 \$	861 500	6,1 ans	23,71 \$	105 226	19,70 \$
	4 066 457	3,2 ans	9,61 \$	2 921 294	5,61 \$

Les options d'achat d'actions en circulation expirent entre décembre 2001 et juin 2008.

En 2000, des options ont été octroyées visant l'achat de 544 300 actions de catégorie B au cours de l'action allant de 11,54 \$ à 24,25 \$, avec des dates d'expiration qui vont du 7 décembre 2006 au 29 septembre 2007. Des options visant l'achat de 1 304 630 actions de catégorie B au cours de l'action allant de 0,83 \$ à 13,02 \$ ont été levées ou annulées.

f) Montants par action

Le bénéfice par action avant dilution, le bénéfice par action après dilution et les flux de trésorerie liés à l'exploitation par action [après retraitement selon la note 7 a)] ont été calculés d'après le nombre moyen pondéré des actions de catégorie A et des actions de catégorie B en circulation durant l'exercice. Le bénéfice par action après dilution et les flux de trésorerie liés à l'exploitation par action ont été calculés dans l'hypothèse où la totalité des options d'achat d'actions ont été levées au début de l'exercice.

8. Contrats avec les fonds communs de placement

La société agit à titre de gérant des fonds AGF et elle touche des frais de gestion et de conseils des fonds AGF conformément aux contrats respectifs conclus entre les fonds et elle. En échange, la société est responsable de la gestion et des services de conseils en placements et elle assume tous les frais connexes à la distribution des titres des fonds. La quasi-totalité des frais de gestion et de conseils de la société réalisés en 2001 et en 2000 provenaient des fonds AGF. Au 30 novembre 2001, la société avait une somme de 24 807 000 \$ (31 597 000 \$ en 2000) à recevoir des fonds AGF. La société agit également à titre de fiduciaire des fonds AGF qui sont des fonds communs de placement en fiducie.

La société fournit directement les services aux porteurs de parts et elle est rémunérée pour ces services. Ces derniers sont offerts dans le cours normal des affaires et ils sont comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre les parties. Les coûts globaux des services aux porteurs de parts payés et les frais de gestion et de conseils auxquels la société a renoncé durant l'exercice s'élevaient à environ 3 014 000 \$ (2 511 000 \$ en 2000).

9. Impôts sur le revenu

a) Le taux d'imposition réel de la société est déterminé comme suit :

Exercices terminés les 30 novembre	2001	2000
		(RETRAITÉ – NOTE 3)
Taux d'imposition des sociétés canadiennes	42,0 %	44,0 %
Réductions futures des taux d'imposition fédéral et provincial	(53,3)	(4,8)
Écart des taux s'appliquant aux bénéfices des filiales	(5,7)	(6,6)
Amortissement des contrats de gestion et de l'écart d'acquisition	5,4	0,4
Revenu de placement exonéré d'impôts et réduction de la valeur des placements à court terme	0,7	(0,4)
Autres	0,9	1,5
Taux d'imposition réel	(10,0) %	34,1 %

b) Les éléments importants de la charge d'impôts sur le revenu attribuables aux activités poursuivies se résument comme suit :

(en milliers de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2001	2000
		(RETRAITÉ – NOTE 3)
Impôts sur le revenu futurs (avantages)		
Modifications des écarts temporaires	25 521 \$	33 271 \$
Modifications du taux d'imposition	(73 356)	(6 969)
Impôts sur le revenu futurs (avantages)	(47 835) \$	26 302 \$

c) Les conséquences fiscales des écarts temporaires qui ont donné lieu aux passifs et aux actifs d'impôts futurs se résument comme suit :

(en milliers de dollars)

Aux 30 novembre	2001	2000
		(RETRAITÉ – NOTE 3)
Actifs (passifs) d'impôts futurs		
Commissions de vente reportées	(146 396) \$	(146 357) \$
Produit comptabilisé d'avance	1 879	2 598
Fraction non amortie du coût en capital excédent les valeurs comptables	492	827
Report prospectif de pertes	903	3 987
Impôt minimum des sociétés en Ontario	7 203	8 095
Frais d'intégration	—	4 690
Frais d'émission d'actions	1 618	—
Écart d'acquisition et contrats de gestion	(130 382)	(188 514)
Autres	(2 151)	(1 867)
Passifs d'impôts futurs	(266 834) \$	(316 541) \$

- d) Au 30 novembre 2001, certaines filiales de la société avaient accumulé des pertes fiscales globales d'environ 7,1 millions de dollars (5,1 millions de dollars en 2000) qui peuvent être utilisées pour réduire le revenu imposable futur. Le report prospectif de ces pertes fiscales expire comme suit :

2,3 millions de dollars	2008
4,8 millions de dollars	pas de date d'expiration

Les avantages fiscaux de 4,8 millions de dollars pouvant découler de ces pertes fiscales n'ont pas été comptabilisés dans les présents états financiers consolidés.

10. Immobilisations

Au 30 novembre 2001	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
Mobilier de bureau	14 018 \$	7 782 \$	6 236 \$
Améliorations locatives	11 560	5 900	5 660
Matériel informatique	36 704	19 599	17 105
Logiciels	17 167	11 409	5 758
Autres	5 242	2 384	2 858
	<u>84 691 \$</u>	<u>47 074 \$</u>	<u>37 617 \$</u>
Au 30 novembre 2000			
Mobilier de bureau	10 680 \$	6 322 \$	4 358 \$
Améliorations locatives	7 568	4 843	2 725
Matériel informatique	29 194	14 145	15 049
Logiciels	11 217	7 958	3 259
Autres	2 292	30	2 262
	<u>60 951 \$</u>	<u>33 298 \$</u>	<u>27 653 \$</u>

11. Engagements

La société s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation (sauf les montants fournis dans les présents états financiers) qui prévoient des loyers minimums approximatifs comme suit :

(en milliers de dollars)

2002	4 880 \$
2003	3 434
2004	2 580
2005	981
2006	173

12. Financement de la société en commandite

Les commissions payées à l'égard de certaines ventes de titres de fonds communs de placement de fonds AGF comportant des FR (« titres à FR ») ont été financées par les sociétés en commandite détenues par des tiers. Jusqu'au 30 novembre 2001, ces sociétés en commandite ont financé des commissions de vente d'environ 440 millions de dollars à l'égard de ces titres à FR. La société doit payer à la société en commandite concernée des frais annuels allant de 0,47 % à 0,90 % de la valeur de l'actif net des titres à FR. Les sociétés en commandite reçoivent également des frais de vente reportés du rachat de ces titres, le cas échéant. Ces obligations sont en vigueur tant que ces titres à FR demeurent en circulation, sauf pour certaines sociétés en commandite pour lesquelles l'obligation expire à diverses dates entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2020. Pour certaines sociétés en commandite, l'obligation est garantie par les contrats de gestion de fonds communs de placement de la société jusqu'à concurrence d'une obligation précise.

En 1998, en 1999 et en 2000, onze des sociétés en commandite AGF et 20/20 ont été regroupées pour former AGF Master Limited Partnership. Ces regroupements n'ont pas, à tous les égards importants, eu d'incidence sur les obligations de la société à l'égard des titres à FR concernés.

La société assume la responsabilité de la gestion et de l'administration des sociétés en commandite. Ces services sont offerts dans le cours normal des affaires et ils sont comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre les parties. Les frais touchés en 2001 s'élevaient à 592 000 \$ (620 000 \$ en 2000). Au 30 novembre 2001, la valeur de l'actif net des titres à FR financés par les sociétés en commandite s'élevait à 4,2 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars en 2000).

13. Financement d'une autre commission de vente reportée

En 1998, la Société financière Stratégie Globale Inc. a conclu un contrat avec Putnam, Lovell, de Guardiola & Thornton Inc. (« PLGT ») en vertu duquel PLGT finance les commissions payées à la vente de fonds communs de placement Stratégie Globale comportant des frais de vente reportés entre le 1^{er} juillet 1998 et le 31 décembre 1999. Le contrat a été modifié le 28 mars 2000, prolongeant la période de financement jusqu'au 31 mars 2001. PLGT a financé les commissions de vente d'environ 54,1 millions de dollars à l'égard des fonds communs de placement distribués entre le 1^{er} juillet 1998 et le 30 novembre 2000. PLGT touche une part annuelle directe du revenu des frais de gestion provenant des fonds communs de placement distribués qui demeurent en circulation et dont les ventes ont été initialement financées par eux. Ces paiements sont comptabilisés à titre de frais de distribution conformément à la note 1 – Constatation des revenus. PLGT a également droit au revenu des frais de vente reportés payables par le porteur de parts au moment du rachat de ces fonds communs de placement distribués. En outre, PLGT touche, de la société, une partie du revenu des frais de gestion égale au revenu des frais de vente reportés qui auraient autrement été payables par le porteur de parts pour les rachats gratuits de ces fonds communs de placement distribués, également comptabilisés à titre de paiements des frais de distribution.

Le 25 janvier 2001, l'entente entre la Société financière Stratégie Globale Inc. et PLGT a été modifiée pour autoriser la résiliation, en vigueur le 31 octobre 2000, du financement au moyen duquel PLGT a financé les commissions versées à la vente de fonds communs de placement Stratégie Globale comportant des frais reportés.

Toujours le 25 janvier 2001, la société a acheté pour 7,3 millions de dollars, les titres, les intérêts et les droits de PLGT de recevoir les frais de distribution et les frais de vente reportés payables à l'égard des parts de fonds communs de placement Stratégie Globale distribuées et vendues entre le 1^{er} avril 2000 et le 31 octobre 2000, pour lesquelles PLGT a financé les commissions de vente.

14. Dette à long terme

(en milliers de dollars)

Aux 30 novembre	2001	2000
Emprunts bancaires		
Emprunt à terme entièrement amorti	141 600 \$	177 000 \$
Crédit-relais	—	100 000
Crédit renouvelable	18 800	76 600
Billets à payer le 22 novembre 2004	14 906	19 875
Billets à payer le 30 avril 2013	30 059	35 675
Versement échelonné dû le 31 juillet 2002	8 527	17 054
Emprunt sur billets à payer le 30 septembre 2004	485	743
	<u>214 377 \$</u>	<u>426 947 \$</u>
Moins : montant compris dans le passif à court terme	48 896	148 896
	<u>165 481 \$</u>	<u>278 051 \$</u>

a) Emprunts bancaires

Emprunt à terme entièrement amorti

Emprunt à terme entièrement amorti sur 5 ans auprès d'une banque canadienne, remboursable en versements trimestriels égaux sur 20 trimestres suivant l'avance plus les intérêts à payer. Les prélèvements sur la facilité de crédit peuvent prendre la forme d'avances directes ou d'acceptations bancaires (« AB »). Au 30 novembre 2001, la société a prélevé sur la facilité de crédit des AB de 46 jours au taux d'intérêt effectif de 2,69 % par année.

Crédit renouvelable

La société dispose d'une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de 10 ans, au taux d'intérêt préférentiel, totalisant 150,0 millions de dollars auprès d'une banque canadienne. En vertu de l'entente de crédit, la société peut se prévaloir d'un crédit renouvelable au moyen d'avances directes ou d'acceptations bancaires. Le crédit renouvelable est disponible en tout temps pour 364 jours depuis le début de l'emprunt (la « période d'engagement »). La période d'engagement actuelle se termine le 30 juin 2002. Cependant, la société peut demander d'ici le 15 avril 2002, et avant le 15 avril de toute année civile subséquente, le recommencement de l'échéance de dix ans pour la période d'engagement alors en vigueur. Aucun remboursement du principal impayé conformément au crédit renouvelable n'est exigé durant les trois premières années de l'échéance applicable alors en vigueur. Par la suite, le solde de l'emprunt doit être remboursé par mensualités minimales correspondant à au moins un quatre-vingt-quatrième du principal impayé.

Au 30 novembre 2001, la société avait prélevé 18,8 millions de dollars sous forme d'acceptations bancaires de 5 jours au taux d'intérêt effectif de 2,70 % par année.

La garantie des emprunts bancaires comprend une revendication particulière des frais de gestion dus par les fonds communs de placement (sous réserve des revendications actuelles des sociétés en commandites concernées) pour laquelle la société agit à titre de gérant et, selon le montant du prêt impayé, une cession des placements d'AGF dans Financière 20/20 et AGF International Company Limited.

b) Billets à payer le 22 novembre 2004

Billets à payer amortis sur 4 ans afférents à l'acquisition de Stratégie Globale, remboursables en montants annuels égaux de 5,0 millions de dollars. Les intérêts sont payables mensuellement en fonction du taux d'une AB de 30 jours majoré de 0,40 % par année. Les billets sont garantis par des lettres de crédit irrévocable d'une banque canadienne.

c) Billets à payer le 30 avril 2013

Le produit des billets à payer émis à Multi-fund Income Trust (« Multi-fund ») a servi au paiement des commissions de vente afférentes aux parts de fonds Stratégie Globale achetées au moyen de frais de vente reportés éventuels entre le 30 juillet 1997 et le 30 juin 1998.

Les billets à payer portent un intérêt au taux annuel de 5 %, cumulé quotidiennement et versé mensuellement. Les remboursements mensuels des intérêts et du principal sont exigés jusqu'au remboursement intégral du principal ou jusqu'au 30 avril 2013, selon la première éventualité. Les remboursements mensuels sont déterminés en fonction d'un pourcentage précis (jusqu'à concurrence de 0,47 % par année) de la valeur liquidative des fonds communs de placement financés par Multi-fund (les « valeurs distribuées »). Les remboursements mensuels comprennent également tous les frais de vente reportés éventuels touchés par la société relativement aux valeurs distribuées.

Multi-fund n'a pas de recours sur aucun autre actif de la société pour le règlement d'une somme à payer à l'égard des billets.

d) Versement échelonné dû le 31 juillet 2002

Le versement échelonné concerne l'acquisition de GPI AGF. Il s'agit d'un versement non productif d'intérêt et non garanti.

e) Emprunts sur billets à payer le 30 septembre 2004

Les emprunts sur billets sont payables en livres sterling. Les intérêts sont payables semestriellement au taux d'intérêt fixé semestriellement selon le taux interbancaire offert à Londres (TIOL).

15. Parts de participation

Le produit des parts de participation émises à Multi-fund a servi au paiement des commissions de vente afférentes aux parts de fonds Stratégie Globale achetées au moyen de frais de vente reportés éventuels entre le 30 juillet 1997 et le 30 juin 1998.

Une fois que les billets à payer dont il est question à la note 14 c) auront été complètement remboursés et avant le 30 avril 2013, Multi-fund aura droit, jusqu'à concurrence de 0,52 % par année, à la valeur liquidative des valeurs distribuées alors en circulation (ainsi que des frais de vente reportés éventuels afférents aux valeurs distribuées, le cas échéant) conformément aux conditions stipulées dans le contrat de frais de participation.

Les parts de participation sont comptabilisées à titre de revenu comptabilisé d'avance. Si les billets à payer sont complètement remboursés avant le 30 avril 2013, le revenu comptabilisé d'avance sera amorti sur la période qui reste à partir de cette date. Autrement, le montant total est comptabilisé à titre de revenu le 30 avril 2013.

16. Swaps de taux d'intérêt et opérations de couverture des devises

La société a conclu, à des fins de couverture, 3 swaps de taux d'intérêt (les « swaps ») auprès d'une banque canadienne. Ces swaps expirent entre le 28 octobre 2007 et le 27 janvier 2008 et ils comprennent l'échange d'acceptations bancaires de 3 mois à des taux variables pour des taux d'intérêt fixes de 5,47 % à 5,56 % par année. Au 30 novembre 2001, le montant nominal de référence des swaps s'élevait à 59,1 millions de dollars (68,8 millions de dollars en 2000). La juste valeur globale des swaps, qui représente le montant qui aurait dû être payé (touché) par la société si les swaps avaient été terminés au 30 novembre 2001, s'élevait à 2 431 000 \$ [(530 000) \$ en 2000].

Afin de protéger sa position de change et de fixer le taux d'intérêt sur les emprunts relatifs à l'investissement libellé en yen, la société a conclu un swap de devises qui expire le 29 novembre 2004. Ce contrat comprend l'échange d'acceptations bancaires de 3 mois à des taux variables sur le montant nominal de référence de 3 293 000 \$CA pour un taux d'intérêt fixe de 0,67 % par année sur le montant nominal de référence de 256 000 000 ¥. La juste valeur globale du swap de devises, qui représente le montant qui aurait dû être payé (touché) par la société si le swap avait été terminé au 30 novembre 2001, s'élevait à (21 000) \$.

Afin de protéger sa position de change relative au placement dans NCL (Securities) Limited du Royaume-Uni, société associée, la société a conclu un contrat de change visant la vente de 14 500 000 £ le 17 avril 2002, au taux de change de 2,2308, pour la somme de 32 347 000 \$CA. La juste valeur du contrat de change au 30 novembre 2001 est incluse dans l'écart de change.

17. Juste valeur des instruments financiers

a) Activités de gestion du patrimoine

(en milliers de dollars)

Aux 30 novembre	2001		2000	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Placements à court terme	22 021 \$	22 450 \$	45 454 \$	45 190 \$
Autres placements	8 811	8 967	766	1 451
	30 832 \$	31 417 \$	46 220 \$	46 641 \$

La juste valeur estimative des valeurs négociées en bourse est établie selon leur valeur à la cote. Les placements non négociés en bourse sont évalués par la direction selon des estimations fondées sur des techniques d'évaluations communes.

Les placements à court terme comprennent 18 763 000 \$ (40 293 000 \$ en 2000) dans divers fonds AGF.

b) Activités de société de fiducie

(en milliers de dollars)

Aux 30 novembre	2001		2000	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Placements	4 843 \$	5 131 \$	6 088 \$	5 962 \$
Prêts hypothécaires et prêts personnels	203 544	209 998	157 150	156 977
	208 387 \$	215 129 \$	163 238 \$	162 939 \$
Dépôts	218 446 \$	222 592 \$	156 988 \$	156 933 \$

La juste valeur estimative des valeurs négociées en bourse est établie selon leur valeur à la cote. La juste valeur estimative des prêts et des dépôts est établie d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie selon les taux d'intérêt en vigueur pour des prêts et des dépôts à des conditions semblables et assortis de risques de crédit comparables.

Au 30 novembre 2001, le portefeuille de prêts hypothécaires et de prêts personnels de la société se composait principalement de prêts hypothécaires résidentiels à taux fixe, desquels 117,0 millions de dollars sont assurés, avec une durée moyenne pondérée de 2,4 ans et un rendement moyen pondéré de 7,55 %. Les prêts personnels n'ont pas d'échéance fixe et ont des taux d'intérêt variables selon le taux préférentiel.

La valeur comptable des prêts hypothécaires est calculée déduction faite d'une provision pour pertes sur prêts hypothécaires de 725 000 \$ (540 000 \$ en 2000). La valeur comptable des prêts personnels est calculée déduction faite d'une provision pour pertes sur prêts personnels de 60 000 \$ (29 000 \$ en 2000).

Au 30 novembre 2001, les dépôts se composaient principalement de certificats de placement garanti avec une durée moyenne pondérée de 1,7 an et un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,85 %.

c) D'autres éléments d'actif et de passif financiers provenant des activités de gestion du patrimoine et des activités de société de fiducie sont comptabilisés au coût, qui est proche de leur juste valeur.

18. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

En 2001, les versements d'intérêts s'élevaient à 25 149 000 \$ (11 343 000 \$ en 2000).

En 2001, les versements d'impôts sur le revenu s'élevaient à 34 029 000 \$ (14 730 000 \$ en 2000).

Bilans de Compagnie de Fiducie AGF

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

Aux 31 décembre	2001	2000
ACTIF		
Encaisse et placements à court terme	50 176 \$	25 091 \$
Valeurs	4 855	6 100
Prêts hypothécaires	181 609	146 859
Prêts personnels	29 112	11 777
Prêts-RER	4 618	—
Intérêts courus à recevoir	1 132	1 050
Comptes débiteurs	1 248	1 526
Impôts sur le revenu à recouvrer	844	—
Frais reportés	1 386	895
Immobilisations	1 459	69
Autres éléments d'actif	99	28
TOTAL DE L'ACTIF	276 538 \$	193 395 \$
PASSIF		
Dépôts		
Dépôts à vue	3 855 \$	3 583 \$
Dépôts à court terme	18 355	12 774
Certificats de placement garantis	221 191	154 187
	243 401	170 544
Comptes créditeurs et charges à payer		
Comptes créditeurs et charges à payer	6 512	4 596
Impôts sur le revenu à payer	—	677
Impôts sur le revenu futurs	331	76
Revenu reporté	75	113
	250 319	176 006
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	17 360	9 700
Bénéfices non répartis	8 859	7 689
	26 219	17 389
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	276 538 \$	193 395 \$

rétrospective décennale

Rétrospective décennale consolidée

	2001	2000	1999	1998
Exploitation (en milliers de dollars)				
Revenu total	639 994	508 681	356 703	288 822
Bénéfice net	163 754	95 931	61 710	48 777
Dividendes	19 577	14 092	11 642	9 970
Situation financière (en milliers de dollars)				
Fonds de roulement (déficit)	(9 950)	(89 692)	55 348	40 186
Dette à long terme	165 481	278 051	72 048	81 422
Capitaux propres	764 707	480 091	284 244	233 383
Rendement des capitaux propres ¹	26,3 %	25,1 %	23,8 %	22,9 %
Par action (en dollars)				
Bénéfice net	1,84	1,23	0,80	0,64
Dividendes	0,22	0,18	0,15	0,13
Valeur comptable	8,56	5,78	3,64	3,03
Actif géré de fonds communs de placement (en millions de dollars)				
	27 482	26 979	18 705	15 015

¹ Pour 1998-2001, le bénéfice net exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens pour l'exercice.
Pour 1992-1997, le bénéfice net exprimé en pourcentage des capitaux propres à la fin de l'exercice.

	1997	1996	1995	1994	1993	1992
	236 759	178 993	87 628	79 938	58 475	42 912
	40 489	22 403	16 896	15 898	9 905	4 900
	6 491	6 272	6 159	3 916	3 395	2 886
	30 903	5 476	84 638	67 455	74 219	12 936
	38 000	60 000	72 950	72 950	72 950	22 950
	192 173	115 565	62 366	52 164	39 976	33 237
	21,1 %	19,4 %	27,1 %	30,5 %	24,8 %	14,7 %
	0,55	0,37	0,34	0,33	0,21	0,10
	0,09	0,10	0,13	0,08	0,07	0,06
	2,53	1,85	1,26	1,06	0,82	0,69
	12 429	10 075	4 471	4 076	3 636	2 273

Conseil d'administration

La Société de Gestion AGF Limitée et Compagnie de Fiducie AGF

Douglas L. Derry **
Stuart E. Eagles ▲
W. Robert Farquharson
Blake C. Goldring
C. Warren Goldring*
Walter A. Keyser
David King
William Morneau

Sociétés et fiducies de fonds communs de placement

Philippe Casgrain, Q.C.
Clive H.J. Coombs
Rimmer de Vries
W. Robert Farquharson
C. Warren Goldring
H. Ian Macdonald
Joseph E. Martin
John B. Newman†

AGF Asset Management Asia Ltd.

David Yin Chan
W. Robert Farquharson*
C. Warren Goldring
Dr. Soo Ann Lee
Yong Siang Lee
Mary Hoon Keng Tan

AGF International Advisors Company Limited

John L. Arnold
Joseph D. Casey
W. Robert Farquharson
C. Warren Goldring*
Christopher Charles Lyttelton
Brian S. Perry
Ian Steers

* Président du conseil
† Président du conseil et du comité de vérification
** Président du comité de vérification et du comité de rémunération
▲ Président du comité du régime de gestion

Membres de la direction

Groupe de sociétés AGF

C. Warren Goldring
Président du conseil
Blake C. Goldring, CFA
Président et chef de la direction
W. Robert Farquharson, CFA
Vice-président du conseil et chef des investissements
Clive H.J. Coombs
Vice-président exécutif
William D. Cameron, CA
Vice-président principal et chef des finances
Judy G. Goldring, LL.B.
Vice-présidente principale et chef du contentieux
Brian G. Gore
Vice-président principal, Administration
Beatrice Ip
Vice-présidente principale, secrétaire et vérificatrice principale
Robert Smuk
Vice-président principal, Technologie de l'information et chef du service de l'information
Daniel Tutton
Vice-président principal, Ventes
Randy Van Der Starren
Vice-président principal, Marketing

Portefeuellistes

Martin Hubbes, CFA
Vice-président principal
Stephen Rogers, MBA
Vice-président principal
Scott D. Colbourne, CFA
Vice-président
Gerard Ferguson, CFA
Vice-président
Christine Hughes, CFA
Vice-présidente
Patricia Perez-Coutts, CFA
Portefeuelliste
Cameron Scrivens, MBA
Vice-président
Tristan Sones, CFA
Vice-président
Stephen W. Way, CFA
Vice-président

Équipe de gestion

La Société de Gestion AGF Limitée et Les Fonds AGF Inc.

Amy D. Clement
Denis Cloutier
Zeljko Dojcinovic
Stephen Elioff
W. Jeffrey Hand
Joseph Henriques
Larry Herscu
Stamatiki Iossif
Robert Keene
Bonnie Langer, LL.B.
Edna Man, CA
Michael McCorkell
John F. Moore
Denis Nolan
Jacqueline Sanz, CA
Peter E. Scherer, CA, CFA
Margaret Shaw, CFA
Shawn D. Sheridan
Monty Spivak
Osamu (Sam) Wakabayashi
Russell White
Edwin Wong, CA

Filiales

AdminSource Inc.

Glenn W. Cooper
Président et chef de la direction

Compagnie de Fiducie AGF

Mario Causarano, CA
Président et chef des opérations

Gestion privée des investissements AGF Limitée

Joel Raby, CFA
Président

ÉQUIPE DE GESTION

Robert Bard, CFA
Douglas Buchanan, CFA
Lloyd Goldstein
Lorne Steinberg, CFA
David Taylor, CFA

Répertoire général d'AGF

La Société de Gestion AGF Limitée

C.P. 50
Centre Toronto-Dominion
Toronto (Ontario) M5K 1E9
Site Web : www.agf.com
Courriel : tigre@agf.com
416-367-1900

FILIALES

Les Fonds AGF Inc.

C.P. 50
Centre Toronto-Dominion
Toronto (Ontario) M5K 1E9

Compagnie de Fiducie AGF

C.P. 331
Centre Toronto-Dominion
Toronto (Ontario) M5K 1K7

Gestion privée des investissements AGF Limitée

1200, avenue McGill College
Bureau 2000
Montréal (Québec) H3B 4G7

AGF International Advisors Company Limited

34 Molesworth Street
Dublin 2, Ireland

AGF Asset Management Asia Ltd.

80 Raffles Place
#44-03, UOB Plaza 1
Singapore 048624

AdminSource Inc.

690, Dorval Drive
Oakville (Ontario) L6K 3X9

Investmaster Group Limited

95 Gresham Street
7th Floor
London, England EC2V 7NA

moneyworld Media Inc.

C.P. 50
Centre Toronto-Dominion
Toronto (Ontario) M5K 1E9
www.themoneyworld.com

VÉRIFICATEURS

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

AGENT DES REGISTRES ET DES TRANSFERTS

Computershare Trust
Company of Canada

INSCRIPTION À LA COTE

Bourse de Toronto,
symbole AGF.B

AGF est une compagnie mondiale avec un siège social canadien et fière d'être l'une des premières à aider les gens à atteindre leurs objectifs et à réaliser les rêves qui leur tiennent à cœur. Les excellents produits et services en investissements offerts aux clients ont permis à AGF de s'imposer comme l'une des meilleures et des plus prospères sociétés de fonds communs de placement du Canada.

AGF a été fondée en 1957 avec quelques investisseurs et un seul fonds, le Fonds de croissance américaine (*American Growth Fund*), qui a donné son nom à AGF.

Aujourd'hui, AGF gère un actif total de plus de 34 milliards de dollars et offre ses services à un nombre croissant de conseillers financiers et à plus de un million d'épargnants.

Au Canada, AGF a des bureaux à Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Calgary et Vancouver. Pour avoir une portée mondiale, nous avons des équipes à Londres, Dublin, Singapour, Tokyo et Beijing. La Société de Gestion AGF Limitée est une société canadienne indépendante inscrite à la Bourse de Toronto (symbole : AGF.B).



le travail

